

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 22 Septembre 2014 - 27 Dhu al-Qi'dah 1435 - N° 728 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

SOMMET SUR L'INVESTISSEMENT
EN AFRIQUE À NEW YORK

**Messahel
représentera
le Président
Bouteflika**

Page 24

**L'Algérie
à la 5^e réunion
ministérielle
du Forum global
de lutte contre
le terrorisme**

Page 24

ALGÉRIE-FRANCE
Bensalah
reçoit le président
du groupe
parlementaire
français d'amitié
«France-Algérie»

Page 24

Ould Khelifa :
Les relations
entre l'Algérie
et la France ont
franchi «un cap
important»

Page 6

Le Président Bouteflika préside une réunion sur la situation sécuritaire aux frontières mériodionales et orientales de l'Algérie

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a présidé, hier, à Alger une réunion sur la situation sécuritaire aux frontières mériodionales et orientales de l'Algérie et ses efforts pour la paix et la stabilité au Mali et en Libye. «Son excellence, M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a tenu ce dimanche 21

septembre, une réunion sur la situation sécuritaire à nos frontières mériodionales et orientales et sur les efforts que déploie l'Algérie pour faciliter l'avènement de la paix et de la stabilité au Mali et en Libye», indique un communiqué de la présidence de la République. «Cette réunion a vu la participation de hauts

responsables civils, militaires et des services de sécurité, dont M. Abdelmalek Sellal, Premier ministre, et M. Ahmed Gaid Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire», précise la même source.



Miloud Chorfi
installé dans ses
fonctions de président
de l'Autorité de régulation
de l'audiovisuel

Page 3



PFL. Nadjet Nait kaci

Formation professionnelle
M. NOUREDDINE BEDOUI
INVITÉ DU FORUM DE LIBERTÉ
160 000
STAGIAIRES INSCRITS
POUR L'ANNÉE
2014-2015

Page 4

MOHAMED AISSA
L'A ANNONcé HIER :
«Ouverture en
2015 d'une licence
LMD en imamat»

Page 4

SANTÉ

**Sucre,
sel et gras**
Pourquoi
sommes-nous
accros ?

Pages 12-13

ÉCONOMIE

MERCREDI À ALGER
30 exposants
au Salon
international
du véhicule
industriel
à Alger

Page 8

FOOTBALL

1/2 FINALE ALLER DE LA
LIGUE DES CHAMPIONS
AFRICAINNE
L'ES Sétif prend
le meilleur sur
TP Mazembe
(2-1)

Page 22

ALGER

HIER À 13H58
Secousse
tellurique
de magnitude
3,6

Page 10

Météo► **Régions Nord : 32° à Alger**

Temps partiellement voilé et assez chaud notamment vers les régions de l'intérieur avec localement développement de foyers orageux en cours d'après-midi/soirée.

Les vents seront généralement faibles à modérés.

La mer sera peu agitée.

► **Régions Sud : 34° à Tamanrasset**

Temps partiellement nuageux vers les massifs de l'Atlas saharien et du Hoggar/Tassili avec localement formations orageuses isolées en soirée.

Les vents seront modérés (20/30 km/h) avec localement chasse-sable.

COMMERCE**Mohamed Laïd Benamor élu à la tête de la CACI**

Mohamed Laïd Benamor a été élu dimanche à Alger à la tête de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) pour un mandat de quatre ans. Élu à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale de la Caci (113 oui contre 14 non), le nouveau président est chargé de présider l'institution pour la mandature 2014-2018.

COMMUNICATION**Grine à Constantine et Oum El Bouaghi**

Le ministre de la Communication, Hammid Grine, effectuera aujourd'hui et demain une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Constantine et Oum El Bouaghi.

► **Bedoui à Alger**

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya d'Alger.

► **Mohamed El Ghazi à Aïn Témouchent et Mascara**

Le ministre du travail de l'Emploi et de la sécurité sociale, M. Mohamed El Ghazi, effectuera aujourd'hui et demain, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas d'Aïn Témouchent et Mascara.

► **AHD 54 Conférence de Fawzi Rebaïne**

Le président du parti «Ahd 54» Ali Fawzi Rebaïne, animera une conférence de presse ce matin à 11h au siège national du parti sis au 53, rue Larbi-Ben M'hidi, Alger.

**CLIN D'EIL**

Max Min

	Max	Min
Alger	29	21°
Oran	26°	20°
Annaba	34°	23°
Béjaïa	33°	21°
Tamanrasset	33°	19°

Horaires des prières

Lundi 27 Dhu Al-Qi'dah 1435

Fajr	05:09
Dohr	13:20
Asr	16:08
Maghreb	18:48
Isha	20:08

**Ould Kablia reconduit à la tête de l'Association des anciens du MALG**

Les travaux de l'Association nationale des anciens du ministère de l'Armement et des liaisons générales (Malg) ont été couronnés samedi par la réélection de M. Daho Ould Kablia à la tête de cette association pour un nouveau mandat de quatre ans. Lors d'une allocution prononcée à cette occasion, M. Ould Kablia s'est dit fier de cette confiance



rapelant sa «mobilisation» par le passé et présentement (pour l'Algérie) et pour transmettre le flambeau aux générations montantes. Lors de la séance de clôture, il a été également procédé à l'élection des membres du conseil national (77 membres) et du bureau national (23 membres) en sus des vice-présidents de l'association et de son Secrétaire général.

**CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS
Le Plan cancer à l'ordre du jour**

Les professeurs, Kamel Bouzid et Mohamed Oukal, respectivement chef de service oncologie au centre Pierre et Marie-Curie et chef de service oncologie à la clinique Beaufraisier (CHU Béni Messous), seront les invités du Forum de DK News ce matin à 10h30 pour une conférence-débat consacrée au «Plan cancer», une question d'une brûlante actualité qui a fait



l'objet de plusieurs rencontres présidées par le ministre de la Santé. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sis au 3, rue du Djurdjura, Alger.

TRANSPORTS**Ghoul à Mostaganem**

Le ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mostaganem.

**MOBILIS AU MED-IT 2014 Des solutions entreprises inédites**

Mobilis prend part à la 11e Edition du Salon International des Technologies de l'Information, qui se tiendra du 22 au 24 Septembre 2014, au Palais de la Culture d'Alger. Véritable carrefour annuel d'échanges entre professionnels et décideurs du secteur des IT, l'édition de cette année verra le lancement d'un concours des meilleures applications mobiles algériennes, sous la thématique «Utile et Pratique». Mobilis acteur incontournable dans le paysage des TIC en Algérie, marquera sa participation à travers son équipe Marché Entreprises, et présentera ses dernières offres et solutions Corporate adaptées aux besoins des professionnels tous types d'activités confondus. L'occasion pour l'opérateur national d'effectuer des démonstrations sur la maîtrise des différentes solutions et d'exposer ses nouveaux produits, ses offres et ses services, notamment: Le Cloud By Mobilis, La solution VPN 3G+, ainsi que la nouvelle formule solution Smartphone de 5Go, le tout sous un stand personnalisé.

**PALAIS DE LA CULTURE****11e Salon international des technologies de l'information**

Le 11e Salon international des technologies de l'information MED-IT 2014 - XCOM Algérie - ouvrira ses portes aujourd'hui à partir de 10h au Plais de la Culture, Moufdi Zakaria, Alger.

**DU 23 AU 26 SEPTEMBRE
Salon international de l'Industrie**

Sous le haut patronage du ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi, le 8^e Salon international Alger Industries se déroulera du 23 au 26 septembre au Palais des expositions de la Safex (Pins-Maritimes).

**12^e FESTIVAL DIMA JAZZ
M. & Miss et LP7 et en concert**

Dans le cadre du 12^e Festival international de Jazz «Dima Jazz» qui se déroule actuellement à Constantine, Mr & Miss et LP7 Tet animeront un concert ce soir à partir de 20h au théâtre de verdure de Constantine.

AUDIOVISUEL-RÉGULATION-AUTORITÉ**Miloud Chorfi installé dans ses fonctions de président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel**

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a installé, dimanche à Alger, M. Miloud Chorfi à la tête de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence de cadres du ministère de la Communication et de responsables d'organes de presse.

M. Grine a affirmé, à cette occasion, que la mise en place de cette autorité constituait un «événement historique» car, a-t-il dit, «c'est la première fois depuis l'indépendance qu'une telle instance voit le jour pour organiser et réguler le secteur audiovisuel en Algérie».

Le ministre a salué la nomination de M. Chorfi à la tête de cette instance rendant hommage à son expérience dans le domaine.

«M. Chorfi est un ancien journaliste de la Radio et de la Télévision nationales et a déjà présidé le Conseil national de l'audiovisuel et la commission de l'information de l'Assemblée populaire nationale», a rappelé M. Grine.

«Je dois dire, à ce titre, que des profils comme celui de M. Chorfi ne sont pas légions», a-t-il ajouté.



PH. NASSIRA FELLOUR

S'agissant de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel proprement dite, M. Hamid Grine a rappelé le premier Conseil des ministres lors duquel le Président de la République avait instruit le Gouvernement pour procéder, sans délais, à l'installation des autorités de la presse écrite et de l'audiovisuel.

Le ministre a, d'autre part, indiqué que l'installation de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel sera suivie de l'installation de l'Autorité de régulation de la presse écrite, après identification des journalistes professionnels. A cet effet, il a rappelé l'installation de la Commission provisoire de la carte

de journaliste professionnel chargée d'identifier les journalistes professionnels qui pourront par la suite élire leurs représentants au sein de l'Autorité de régulation de la presse écrite (composée de 7 élus et 7 désignés).

Par ailleurs, M. Grine a énuméré les missions et prérogatives de l'Autorité de régulation de l'Audiovisuel, soulignant que cette instance jouait un rôle consultatif et veillait au règlement des contentieux et au contrôle du fonctionnement du secteur.

De son côté, M. Chorfi a exprimé ses remerciements au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour la

confiance dont il l'a investi en le nommant à la tête de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel. La mise en place de cette instance signifie que l'Algérie amorce une ère nouvelle en matière d'information pour l'édition du secteur audiovisuel sur des bases nouvelles qui lui permettront de franchir des étapes dans la concrétisation des aspirations des professionnels, a-t-il soutenu.

M. Chorfi s'est engagé à faire de cette instance «un nouveau jalon» qui viendrait s'ajouter aux réalisations déjà accomplies en Algérie dans le secteur audiovisuel, ajoutant que la réalisation des objectifs de cette autorité de régulation exigeait «la conjugaison de tous les efforts» pour poursuivre la marche du secteur.

M. Chorfi s'est dit honoré par sa nomination à la tête de cette instance qui lui permettrait, a-t-il dit de prendre part aux efforts visant à bâtir et à renforcer les fondements des organes de l'Etat dans le cadre du programme du président de la République qui «accorde, dans ses réformes politiques, une place particulière à l'audiovisuel dans un souci de promouvoir le secteur et d'oeuvrer à la régulation de la loi le régissant».

L'UGCAA appelle à la poursuite de l'effort en matière de sauvegarde de la ressource halieutique



L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) a appelé, dimanche à Alger, à la poursuite de l'effort en matière de lutte contre la pollution de la côte et la sauvegarde de la ressource halieutique ainsi que la pérennisation de l'emploi.

«La poursuite de la lutte contre la pollution de la côte et la sauvegarde de la ressource ainsi que la pérennisation de l'emploi sont, parmi les propositions adressées par l'Union au ministère», a déclaré le président de cette organisation, Salah Souilah, lors d'une conférence de presse.

Détaillant les propositions de l'UGCAA, le président du comité national des marins-pêcheurs affilié à l'Union, Hocine Bellout a mis l'accent sur la nécessité de renouveler la flottille de pêche dont certaines embarcations datent d'avant l'indépendance ainsi que sur la sensibilisation et la formation des pêcheurs.

Selon ces deux responsables, les plans de relance du secteur de la pêche «ne vont pas bénéficier aux professionnels mais plutôt aux gens étrangers au métier», regrettant que l'Ugcaa ne soit pas associée à l'élaboration de la stratégie du secteur et encore moins à des projets de loi.

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, avait annoncé mardi à Oran que le projet de loi portant sur la pêche et l'aquaculture, adopté dernièrement en Conseil des ministres, sera soumis au Parlement dans les prochaines semaines.

Présidant une rencontre de wilaya sur le plan d'action de la pêche et de l'aquaculture «AquaPêche 2020», le ministre avait souligné que ce projet comporte des amendements visant à améliorer la situation du secteur et renforcer la pêche artisanale et de corail et autres points concernant l'aménagement des pêcheries.

Par ailleurs, le Dr Nassira Fellouh, chef de service de la Santé et de l'environnement à l'APC d'Alger-Centre, a estimé que «l'état du secteur de la pêche en Algérie reflète le mauvais état de santé de nos côtes».

Elle a alors insisté sur la mobilisation et l'éducation des citoyens afin de préserver les côtes contre la pollution car, a-t-elle dit, toutes sortes de rejets sont déversées en mer conduisant à la raréfaction du poisson.

Selon M. Bellout, l'Algérie parvient à pêcher 70.000 tonnes de poissons contre des importations allant jusqu'à 400 000 tonnes.

«Les 56 000 professionnels du secteur risquent de se retrouver sans emploi et ne plus pouvoir exercer leur métier à cause de la rareté du poisson sur les côtes algériennes à cause de la pollution en Méditerranée», a-t-il averti.

APS

TÉLÉCOMMUNICATIONS-DÉVELOPPEMENT**Bibliothèque numérique FiMaktabati : les livres en langue nationale bientôt disponibles**

Les livres en langue nationale seront prochainement disponibles sur la nouvelle bibliothèque numérique «FiMaktabati», a-t-on appris lors d'une manifestation portes-ouvertes, ouverte dimanche à la Média-

thèque municipale d'Oran, à l'initiative d'Algérie Télécom (AT). «Les démarches nécessaires sont déjà entamées par la Direction générale d'AT en vue de mettre prochainement à la disposition des abonnés des

ouvrages en langue arabe», a précisé le chef de département commercial de la Direction opérationnelle d'Oran Est, M. Salim Djidjelli.

«FiMaktabati n'est pas limité aux ouvrages rédigés en langue française, mais comportera bientôt des livres en arabe», a affirmé le responsable dans une déclaration à la presse en marge de la manifestation ouverte deux jours durant au grand public.

Les visiteurs reçoivent dans ce cadre d'amples informations sur l'accès à ce service en ligne via une licence dont le prix est fixé à 2.400 dinars pour une durée d'une année, permettant la consultation et l'impression sans téléchargement.

Après avoir introduit le nom d'utilisateur et le mot de passe

(récupérables sur la carte de recharge à gratter), le consultant peut accéder, à travers le site www.fimaktabati.dz, à des millions d'ouvrages classés par champ d'intérêt comme la santé, l'enfance, la culture et la science.

Ces journées d'information qui coïncident avec la rentrée scolaire et universitaire susciteront assurément l'intérêt de nombreux parents et étudiants, escomptant les organisateurs en insistant sur la facilité d'accès au savoir grâce à la bibliothèque numérique.

La manifestation est également mise à profit pour la présentation d'autres nouveautés parmi les prestations d'AT, dont le paiement électronique (Khlass) et le contrôle parental sur Internet (Fi@mane).

Mohamed Laïd Benamor élu à la tête de la CACI

Mohamed Laïd Benamor a été élu dimanche à Alger à la tête de la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (CACI) pour un mandat de quatre ans.

Élu à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale de la Caci, 113 oui contre 14 non, Mohamed Laïd Benamor est chargé de présider l'institution pour la mandature 2014-2018. Ainsi, M. Benamor, P-DG du groupe agroalimentaire Amor Benamor, seul candidat à cette élection, remplace à la tête de la CACI, Tahar Kelil, qui avait rempli un seul mandat. M. Benamor sera assisté par trois vice-présidents qui seront élus

à leur tour plus tard dans l'après midi. «Je suis heureux d'être élu par l'urne. Notre parcours est long, on doit être à la hauteur des attentes pour assumer le devoir qu'on a vers nos adhérents et devant tous les métiers qu'on représente, que ce soit pour le commerce ou pour l'industrie et les services», a déclaré Benamor, également vice président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), après son élection.

Pour rappel, ces élections s'effectuent conformément aux dispositions du décret exécutif 96-94 de 3 mars 1987 modifié et complété, instituant la cham-

bre du commerce et d'industrie notamment ses articles 8 et 14.



**GHOUL RASSURE :
«Tous les obstacles entravant les projets de transports ont été levés»**



Tous les obstacles techniques entravant les projets de transports ont été levés permettant l'augmentation de la cadence des travaux et leur livraison dans les délais impartis, a affirmé dimanche à Oran le ministre des Transports, M. Amar Ghoul.

Au chantier de la nouvelle aérogare d'Es-Sénia (Oran), le ministre a insisté sur l'achèvement de ce projet qui a connu des retards dans le démarrage des travaux liés à la nature du sol marécageux. Dans ce sens, M. Amar Ghoul a exhorté les cadres du groupe Cosider qui réalise ce projet d'envergure international d'une capacité de traitement de 2,5 millions voyageurs/an à redoubler les effectifs pour le livrer en 2016.

Il a appelé également le bureau du contrôle technique de construction (CTC) à renforcer ses experts pour prendre en charge ce dossier en toute célérité, notamment en ce qui concerne la validation des études et veiller au suivi des travaux très complexes.

Le ministre des Transports a aussi instruit les cadres centraux du ministère à préparer le dossier des cahiers de charge des équipements et les valider au plus tard le 15 novembre prochain.

M. Amar Ghoul, qui s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de la tour de Contrôle, a sommé l'entreprise étrangère, qui réalise ce projet inscrit dans le cadre de la normalisation des infrastructures aéroportuaires conformément aux conditions édictées par l'aviation civile internationale, à renforcer le chantier et à préparer d'ores et déjà les cahiers de charge pour la partie des équipements.

À la gare du Tramway de Sidi Maarouf, où il a pris connaissance du dossier du transport à Oran, le ministre a donné des instructions pour finaliser les cahiers de charge concernant les extensions des lignes du tramway et lancer les appels d'offres dans les meilleurs délais.

«Le dossier sera ficelé dans 15 jours», a tenu à rassurer le ministre qui a insisté sur la libération des entreprises ajoutant que le dossier des extensions du tramway a besoin d'un décret exécutif pour affiner les cahiers de charge.

Pour sa part, le président de l'APW, M. Abdelhak Kazi Tani a estimé que les extensions du tramway des lignes ouest et est, outre leur importance pour assurer les usagers dont les fonctionnaires et les étudiants en constante augmentation, «ont de pair avec les réalisations en cours (nouvelle aérogare et future gare multimodale et autres projets d'importance tels que le métro et ne font que renforcer le statut de métropole, surtout que la wilaya d'Oran attend d'importantes échéances et autres rendez-vous internationaux».

Le ministre qui a inauguré une agence commerciale modèle de vente de billets de tramway, s'est rendu à la station de télécabine «En-nasir» (Oran, actuellement à l'arrêt où il a annoncé le démarrage des travaux de rénovation et de mise à niveau de ce moyen de transport pour octobre prochain.

A ce sujet, il a instruit les gestionnaires à déposer le dossier à la commission sectorielle des marchés pour entamer les travaux.

Le programme de la visite de travail du ministre dans la wilaya a comporté également l'inspection, à Arzew, de l'état d'avancement des travaux de la ligne de chemin de fer Oran-Arzew.

FORMATION PROFESSIONNELLE M. NOUREDDINE BEDOUI INVITÉ DU FORUM DE LIBERTÉ : **160 000 stagiaires inscrits pour l'année 2014-2015**

Environ 160.000 stagiaires se sont inscrits aux cycles de formation professionnelle, pour l'année 2014-2015, un nombre appelé à augmenter durant l'année en cours, a annoncé, dimanche hier, à Alger, le ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, Nouredine Bedoui.

«Les jeunes ont manifesté un grand intérêt pour la formation professionnelle car pas moins de 160 000 stagiaires se sont inscrits pour l'apprentissage de métiers divers, pour l'année 2014-2015», a précisé M. Bedoui, soulignant, lors du forum du quotidien Liberté, que le nombre est appelé à augmenter, étant donné que les inscriptions sont ouvertes sur toute l'année.

Le ministre a relevé que les jeunes ont pris conscience de l'importance de la formation dans la recherche d'emploi et se sont donc attelés à s'inscrire dans des stages de leurs choix.

Pour M. Bedoui, le secteur de l'enseignement professionnel s'adapte, jours après jours, à la demande des entreprises publiques et privées, en matière de recrutement, ajoutant que 75 % des stagiaires trouvent un emploi à la fin du cursus.

À ce sujet, il a rappelé qu'une convention cadre avait été signée le 15 septembre dernier avec différents ministères, syndicats et patronats, en vue d'organiser une dynamique de formation qui réponde aux besoins économiques nationaux. Afin de répondre à la demande des jeunes, le premier responsable du secteur a indiqué qu'environ 20 000 formateurs sont à la disposition des stagiaires, ajoutant que les enseignants bénéficient de recyclages permanents.



Pour accueillir les 160 000 stagiaires, le ministre a rappelé que 12 000 établissements sont recensés dans ce secteur, dont certains nécessitent une réhabilitation pour s'adapter aux normes de formation internationales.

Concernant les spécialités proposées, M. Bedoui a fait savoir que le secteur de l'enseignement professionnel forme des stagiaires dans 420 métiers diffé-

rents, relevant de 22 branches professionnelles. Il a aussi annoncé à ce titre que de nouvelles spécialités seront créées, prochainement, en collaboration, notamment, avec des partenaires étrangers, afin de bénéficier de leurs expériences et savoir-faire, dans les domaines du bâtiment, de l'énergie et de la pétrochimie. En matière de besoins régionaux, l'invité du forum de Liberté a mentionné que son département répond à la demande régionale, en termes de formation dans les secteurs de l'agriculture, de la minéralogie, de la pétrochimie, de l'aquaculture, de l'artisanat et du tourisme.

APS

MOHAMED AISSA L'A ANNONCÉ HIER : **«Ouverture en 2015 d'une licence LMD en imamat»**

Le ministre des Affaires religieuses et des Waqfs, Mohamed Aissa, a annoncé, dimanche à Boumerdes, l'ouverture, à partir de l'année 2015, d'une licence LMD en spécialité imamat (prédication), avec l'objectif, d'outiller davantage les hommes du culte pour leur permettre de mieux servir l'Islam et la société.



«Une concertation est actuellement en cours avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, afin d'ouvrir, dès l'année prochaine, une licence professionnelle en imamat, pour dispenser un enseignement spécifique et approfondi aux hommes appelés à officier au niveau de nos mosquées», a fait savoir le ministre à l'ouverture d'une session de formation des directeurs de wilaya des Affaires religieuses et des waqfs.

Selon M. Aissa, cette formation «peut être complétée par ceux qui le désirent par la préparation du Master et du doctorat dans la même spécialité (imamat)».

Pour se faire, la domiciliation d'un institut spécialisé est prévue, soit à l'Institut des sciences islamiques de Kharrouba ou à Dar El Imam de Mohammadia (Alger).

Dans cette optique, il est également question, selon le ministre, de «soumettre les imams en fonction à un recyclage d'une durée de 6 mois, ainsi que de dispenser une formation complémentaire d'une année aux imams nouvellement sortis des instituts islamiques».

Considérant la formation pluridisciplinaire comme une «pierre angulaire de l'instauration du civisme et de l'adaptation aux exigences du XXI siècle», le ministre a expliqué que cet effort de formation concernant l'ensemble du personnel du culte (tous corps confondus) «participe d'une démarche du ministère visant l'immunisation de nos mosquées par le recouvrement de l'Islam de nos ancêtres, bannissant l'extrémisme, ayant pour sacer-

doce la modération, la tolérance et l'ouverture sur l'autre et son acceptation dans sa différence».

S'exprimant sur le devoir de transmission de «l'Islam de leur ancêtres» aux nouvelles générations de la communauté nationale établie dans des pays européens, le ministre

trouve à l'état d'une «formation spécifique», notamment en matière de terminologie, qui sera assurée par des cadres du ministère des Affaires religieuses aux futurs imams qui seront nommés ultérieurement pour officier dans les mosquées de ces pays».

Exhortant les hommes du culte à «dépoussiérer les valeurs qui ont fait la force de l'Islam au temps de son âge d'or», M. Aissa a rendu, dans la foulée, un hommage appuyé aux imams pour leur apport à «la concrétisation de la Charte de la réconciliation nationale, initiée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika». Il n'a pas également omis de souligner l'impératif de combler le déficit accusé par les mosquées en matière d'encadrement. Par ailleurs, lors d'un point de presse, le ministre a informé que des instructions ont été données pour opérer, à l'échelle nationale, des prélevements financiers sur les fonds de la Zakat pour venir en aide aux familles démunies à l'occasion de l'Aïd El Adha.

Concernant la gestion de ces fonds, assurée actuellement d'une manière «non réglementée» par les imams, le ministre prévoit de tenir, en octobre prochain, une réunion avec le Conseil national des secrétaires généraux du fonds de la Zakat.

Lors de sa visite dans la wilaya, le ministre a inauguré une mosquée à Bordj Menaiet et une autre à Boumerdes, où il a procédé à la pose de la première pierre pour la construction d'une mosquée au quartier Laliguia.

LE MINISTRE DE L'EDUCATION, M^{ME} BENGHEBRIT «La double vacation est une situation provisoire liée à la capacité de réalisation des infrastructures scolaires»

La double vacation appliquée dans certains établissements scolaires est provisoire car liée à la problématique de la capacité de réalisation des infrastructures scolaires, a indiqué samedi à Constantine la ministre de l'Education nationale, M. Nouria Benghebrit.

Animant une conférence de presse à la cité administrative de la ville de Dakki, la ministre a ajouté que la surcharge de certaines classes «constitue un fait avéré» et que «27 pour cent seulement des établissements primaires programmés dans le pays pour être réceptionnés à l'aube de cette année scolaire, étaient au rendez-vous».

«Des établissements scolaires programmés pour la réception en 2010 dans la wilaya de Constantine ne sont toujours pas opérationnels», a précisé par ailleurs la ministre avant d'indiquer que son département «affronte une situation qui ne relève pas de ses missions».

Elle a souligné, dans ce contexte, que le ministère de l'Education nationale «fait part à l'avance des besoins du secteur en matière d'infrastructures».

A une question relative aux relations entre le ministère de l'Education et les syndicats, Mme Benghebrit a réaffirmé que «le dialogue demeure un principe» et que la porte restait ouverte.



verte au débat, «l'objectif essentiel étant dit-elle - de préserver la scolarité des enfants».

Evoquant le cas des personnels recrutés dans le secteur de l'éducation dans le cadre du pré-emploi, et dont les contrats ont pris fin, la ministre a précisé que son département compte ouvrir, au titre de l'année scolaire 2015-2016, des nouveaux postes d'emploi, en précisant que les besoins de son secteur en matière de recrutement demeuraient importants.

Sur les 25.000 postes ouverts cette année, 15% des dossier acceptés provenaient de promus de l'Ecole normale supérieure (ENS), a encore

ajouté Mme Benghebrit, en notant qu'une commission mixte composée des ministères de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur «œuvre à élaborer un nouveau programme de formation pour l'ENS devant mieux répondre aux besoins du secteur».

S'agissant des activités culturelles au sein des établissements scolaires, Mme Benghebrit a annoncé «la relance des activités théâtrales et musicales dans les structures de l'éducation», d'autant plus, a-t-elle soutenu, que la plupart des nouvelles infrastructures scolaires sont dotées d'auditoriums permettant la tenue de ce genre d'activités».

La ministre ainsi que la délégation qui l'accompagne se sont rendus sur le chantier de réhabilitation du lycée El Houria, construit dans les années 1940, où le bloc pédagogique a été entièrement rénové.

Sur le site, Mme Benghebrit a émis des réserves quant à la reprise du plafond de l'auditorium, et sur «la non prise en charge de certains petits détails» qui, selon la ministre «sont essentiels dans une opération de restauration».

Elle a donné instruction aux cadres de son secteur d'exiger, dans les cahiers de charges élaborés pour ce genre d'opérations, «des entreprises spécialisées dans la restauration», ayant fait leurs preuves sur le terrain».

Vers la création d'un Office intercommunal des œuvres scolaires

Une proposition portant création d'un office intercommunal des œuvres scolaires sera «prochainement» formulée par le ministère de l'Education nationale, a déclaré samedi à Constantine M^{me} Nouria Benghebrit. La ministre qui s'exprimait au cours d'une conférence de presse a indiqué que cet office sera placé sous la responsabilité des daïras, afin de permettre aux responsables du secteur de l'éducation de «mieux se concentrer sur l'aspect pédagogique». Relevant que le pays compte 25.000 établissements scolaires du cycle primaire, elle a fait part de l'immensité du travail» que cela représente pour leurs gestionnaires.

Un agenda définissant une approche pour la généralisation de l'enseignement de tamazight sera élaboré

Un agenda définissant une approche pour la généralisation de l'enseignement de la langue Amazighe sera élaboré par un groupe mixte composé de cadres du département de l'Education nationale et des membres du Haut commissariat de l'amazighité (HCA), a indiqué samedi à Constantine la ministre de l'Education nationale, Mme. Nouria Benghebrit. Elle a ajouté au cours d'une conférence de presse que le groupe mixte s'affaire, à travers les wilayas, «à l'ébauche des grandes lignes de cette approche, et aux moyens à mettre en œuvre pour la mise en pratique de cette stratégie».

Soulignant que la langue Amazighe est enseignée en Algérie depuis 1995, la ministre a ajouté que le groupe mixte «se prononcera aussi sur la graphie à adopter dans les manuels scolaires amazighs, entre l'alphabet tifinagh, les lettres latines ou les lettres arabes».

LE COUP D'ACCÉLÉRATEUR DE KADI Lancement de la réalisation de 620 km de l'autoroute des Hauts Plateaux avant fin 2014



Le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Kadi a annoncé, samedi à Mascara, le lancement de la réalisation de 620 kilomètres de l'autoroute des hauts plateaux avant fin 2014.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué que les études portant sur le tronçon de cette route sont prêtes, ce qui permet le lancement des travaux avant la fin de l'année en cours.

Les travaux de la partie restante seront lancés après l'achèvement du raccordement des villes que traversera cette autoroute par des accès à l'autoroute est-ouest, a-t-il encore souligné.

Par ailleurs, M. Kadi a fait savoir que la tarification du péage sur l'autoroute est-ouest sera fixée après l'achèvement des

différents équipements et l'évaluation du coût de la maintenance et de la gestion de l'autoroute, rassurant qu'elle sera raisonnable.

Le ministre a donné, lors de cette visite, le coup d'envoi des travaux d'une voie d'accès de Mascara à l'autoroute est-ouest sur une distance de 43 km, dotés d'une enveloppe de 35 milliards DA. Il est attendu sa concrétisation dans un délai de 24 mois, pour contribuer à une meilleure fluidité de la circulation automobile entre Mascara et les wilayas limitrophes dont Oran. Ce projet scindé en deux tronçons est confié à deux groupes de huit entreprises dont cinq sociétés algériennes publiques et privées, deux espagnoles et une chinoise, soit 4 entreprises pour chaque tronçon générant au total 5.760 emplois directs.

M. Abdelkader Kadi a insisté sur une meilleure exploitation des moyens humains et matériels afin de maîtriser la durée et les coûts de réalisation, exhortant les sociétés algériennes privées à participer au projet et profiter de l'expérience des sociétés publiques et étrangères.

Le ministre a inspecté un nombre de projets liés à son secteur dont deux ponts ferroviaires sur la RN 7, le chemin de wilaya (CW 76) dans la commune de Tizi, le projet de réhabilitation de la RN 7 entre Ain Fekkane et la limite de la wilaya

de Sidi Bel-Abbès sur une distance de 24 km, le confortement de la RN 17 A entre le village «Senaissa» et Tizi et celui de Grara à Bouhanifia (8 km).

Il s'est également enquis du confortement de la RN 7 entre la ville de Mascara et la commune d'El Bordj sur une distance de 23

km, la réhabilitation du CW 13 entre Oued El Abtal et la frontière de la wilaya de Relizane sur une distance de 11 km où il a insisté sur sa réception avant la fin de l'année en cours.

Le ministre des Travaux publics a inspecté le projet du chemin d'évitement de Oued El Abtal (6 km). ce

chemin comportant un pont de 51 mètres qui est en voie d'achèvement, sera ouvert prochainement à la circulation.

M. Abdelkader Kadi a visité les travaux d'aménagement de la station de repos de l'autoroute est-ouest dans la commune d'El Ghomri.

RELIZANE

Lancement des travaux de la double voie express reliant l'autoroute est-ouest

Le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Kadi a procédé, samedi soir à Relizane, au lancement des travaux de la double voie express reliant l'autoroute est-ouest et le port de Mostaganem.

Cette voie longue de 66 kilomètres, qui reliera l'autoroute est-ouest au niveau de l'échangeur de Hmadna, traversera les localités de Hmadna, El Hamri, Khelaïfa et Sidi Khettab à l'est de la wilaya de Relizane et Oued El Kheir, Ouled El Bachir et Kheireddine dans la wilaya de Mostaganem.

L'Agence nationale des autoroutes se charge des travaux de réalisation de cette voie pour un délai de moins de 24 mois à travers un ensemble d'entreprises nationales.

Selon les explications fournies, ce projet stratégique contribuera, en plus du désenclavement d'un nombre de localités de la wilaya de Relizane, à assurer une fluidité à la circulation automobile notamment pour les poids lourds se rendant au port de Mostaganem, nonobstant son impact sur le développement de la région de par sa proximité de la nouvelle zone industrielle de Sidi Khettab.

En outre, le ministre a inspecté les travaux de réalisation d'un centre de maintenance de l'autoroute est-ouest dans la commune de Yellal, insistant sur l'augmentation du rythme qu'il a qualifié de «lourd», ainsi que la levée des entraves retardant ce projet qui figure parmi six autres similaires dans la wilaya. Ces centres d'exploitation et de maintenance de l'autoroute est-ouest, dont la concrétisation a été confiée à des entreprises algériennes et étrangères, devront regrouper des stations de service, des postes de gendarmerie nationale et de protection civile, en plus de locaux de l'Agence nationale des autoroutes et autres commodités offrant des prestations téléphoniques et des informations aux utilisateurs de la route. Chaque poste de contrôle assure l'intervention sur un rayon entre 50 et 60 km, a-t-on indiqué.

Cette autoroute dans la wilaya sera dotée d'un réseau de 100 km de fibres optiques, de 33 caméras, près de 96 points de communications téléphoniques et de 30 panneaux électroniques d'information, de cinq stations météorologiques et six relais de repos, a-t-on ajouté.

M. Abdelkader Kadi a déclaré en inspectant ce projet que les efforts sont concentrés actuellement sur l'équipement de l'autoroute est-ouest et son raccordement à tous les ports du pays, affirmant que les projets de raccordement des ports à l'autoroute ont été lancés à l'exception de celui concernant le port d'Annaba. D'autre part, le ministre a annoncé que le projet de réalisation de la double voie express reliant Tiaret à l'autoroute est-ouest au niveau de la wilaya de Relizane sera lancé avant la fin de l'année en cours.

ALGÉRIE-FRANCE

Ould Khelifa : Les relations entre l'Algérie et la France ont franchi «un cap important»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Ould Khelifa a affirmé que les relations entre l'Algérie et la France avaient franchi «un cap important», appelant à davantage «de coopération bénéfique» dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, de la formation, de l'enseignement supérieur et de la culture, a-t-on indiqué dimanche dans un communiqué de l'Assemblée.

M. Ould Khelifa, qui a reçu une délégation française, conduite par le président du groupe parlementaire français d'amitié «France-Algérie», Patrick Mennucci, s'est dit satisfait des progrès enregistrés dans les relations algéro-françaises.

Après avoir salué les efforts fournis dans le cadre de la Grande commission parlementaire pour le renforcement de cette coopération, le président de l'APN a précisé que la deuxième réunion de cette commission, tenue en juin dernier en France, a été «très fructueuse». Il a, en outre, souhaité que ces relations «aient un avenir prometteur», appelant au rapprochement entre l'Algérie et la France, dans le cadre du «respect des principes et des idées», au mieux des intérêts des futures générations.

Concernant la question du Sahara Occidental, M. Ould Khelifa a dit que «l'Algérie appelle les deux parties en conflit à trouver une solution juste, dans le cadre du respect des décisions de la légalité internationale», estimant que la communauté internationale «ne doit pas rester neutre devant cette question qui dure depuis près de 40 ans».

«L'Algérie attend que la France adopte une position qui inciterait à aller dans ce sens», étant membre du conseil de sécurité et étant connu, dans l'histoire, comme le pays qui avait appelé à la publication de la déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen, a-t-il soutenu.

Par ailleurs, Le président du groupe parlementaire français d'amitié «France-Algérie», Patrick Mennucci a exprimé la volonté de «son pays d'établir des relations solides avec l'Algérie», précisant que la coordination bilatérale au niveau parlementaire avait permis d'examiner nombre de questions sur lesquelles les vues des deux pays divergeaient.

S'agissant de la question sahraouie, M. Mennucci s'est dit «profondément touché» par les conditions humanitaires «difficiles» dans lesquelles vivent les sahraouis dans les camps des réfugiés à Tindouf, soulignant qu'il soumettra

un rapport au ministre français des Affaires étrangères sur les résultats de cette visite.

Après avoir salué les efforts fournis par l'Algérie pour accueillir ces réfugiés qui vivent dans des «conditions sociales extrêmement difficiles», le responsable français a affirmé que «son pays veut trouver une solution au conflit au Sahara Occidental, conformément aux résolutions onusienner».

Le nouvel ambassadeur français à Alger, Bernard Emié, présent à l'occasion, a indiqué que son pays accordait «un intérêt particulier» à ses relations avec l'Algérie.

Ces relations «sont entré dans une nouvelle ère, au regard des nombreuses échéances prévues à l'avenir dans les deux pays», a-t-il dit.

Le diplomate français s'est félicité «des résultats du dialogue inter malien parrainé par l'Algérie», soutenant que «son pays salue le rôle efficace de l'Algérie dans la préservation de la sécurité et de la stabilité de la région».

Le rapport élaboré par M. Mennucci sur sa visite dans les camps des réfugiés sahraouis permettra «une relecture du conflit au Sahara Occidental».

MOHAMED SALEM OULD SALEK, MINISTRE DES AE DE LA RASD:

«Il est inconcevable que la Minurso se transforme en mission de parrainage de l'occupation»

Le ministre des Affaires étrangères sahraoui, Mohamed Salem Ould Salek, a estimé dimanche à Alger qu'il était «inconcevable que la mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso) se transforme d'une mission de paix en mission de parrainage de l'occupation».

«La crédibilité des Nations unies est à l'épreuve dans une question qui est sa raison d'être et qui concerne le droit des peuples à l'autodétermination», a souligné le responsable sahraoui dans une conférence de presse.

Il a affirmé que son pays «condamne avec force la complicité dont jouit l'occupant marocain au sein du Conseil de sécurité et en particulier au sein du groupe des cinq amis du secrétaire général (quatre permanents, à l'exception de la Chine, plus l'Espagne qui n'est pas membre permanent).

Cette complicité a conduit le Maroc à «faire fi de la légalité internationale et à exercer la politique d'intransigeance, de répression et d'intimidation au vu et au su de la communauté internationale et de l'opinion publique internationale», a précisé M. Ould Salek, soulignant «ses entraves» aux efforts de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, Christopher Ross, «empêché actuellement de visiter la ré-



gion pour des intérêts stratégiques».

Ce Groupe, dont la France et l'Espagne font partie, «refusé que la Minurso prenne en charge les droits de l'Homme au moment où les mêmes pays interviennent militairement (dans d'autres pays) au prétexte de défendre les droits de l'Homme et la démocratie», a-t-il dit.

A une question sur les entraves du Maroc des efforts internationaux pour le règlement du conflit sahraoui, il a évoqué le refus (par le Maroc) de la nouvelle représentante personnelle du secrétaire général de l'ONU au Sahara Occidental et chef de la mission de la Minurso, la Canadienne Kim Bleduc ainsi que son refus de coopérer avec l'envoyé spécial de l'Union africaine (UA) le Mozambicain Joaquim Chissano.

Le chef de la diplomatie sahraouie a déploré la position de l'Espagne et de la France à l'égard de la question, consi-

dérant qu'elles «sont complices» avec le Maroc.

«Ces deux Etats qui sont les seuls à même d'aider les pays du Maghreb dans l'éification et la paix font tout le contraire», soutient-il. Concernant l'éventuel retour à l'option de la lutte armée, M. Ould Salek a précisé que les sahraouis «sont tous attachés à l'indépendance nationale et veulent reprendre la lutte armée», estimant que «les atermoiements du Maroc constituent des provocations».

A propos du dernier référendum en Ecosse qui a abouti à un «non» à l'indépendance vis-à-vis de la Grande-Bretagne, M. Ould Salek a considéré qu'il s'agissait là d'une «leçon de démocratie», indiquant que le plus important était de «donner la parole au peuple pour décider de son sort».

Le Maroc continue d'inonder le marché mondial de drogue

«Le Maroc continue d'inonder le marché mondial de drogue, écoulée par des réseaux criminels en Europe, dans les pays voisins et au Sahel, avec la complicité de ses services de sécurité», a soutenu M. Ould Salek. Le gouvernement marocain «investit les

recettes de la drogue, estimées à 10 milliards de dollars, en Afrique de l'ouest, notamment pour le blanchiment d'argent et la formation de lobbies qui défendent l'occupation et font de la propagande pour soigner l'image du Maroc».

«Cette politique criminelle alimente les groupes terroristes activant au Sahel et dans plusieurs pays et tend à déstabiliser la région dans une démarche de diversion à l'occupation du Sahara Occidental», a-t-il précisé.

Les recettes de la drogue «sont utilisées au niveau interne pour l'acquisition d'armes et la couverture des frais des conférences et autres manifestations organisées par le Maroc dans le but de se racheter une image contraire à sa réalité politique, économique et sociale», a-t-il indiqué.

En entravant le règlement du conflit, le Maroc va à contre-courant

M. Ould Salek a estimé que les tentatives «désespérées et flagrantes» du Maroc d'entraver le règlement du processus de paix au Sahara Occidental et l'organisation d'un référendum libre et transparent «ont contraint ce pays à aller à contre-courant de la tendance mondiale actuelle».

La lutte du peuple sahraoui a mis le Maroc d'aujourd'hui «en confrontation avec l'ONU, l'Union africaine et toutes les organisations de défense des droits de l'homme», a soutenu le responsable sahraoui, réitérant «la détermination absolue du peuple sahraoui à poursuivre son combat libérateur et, sa coopération avec l'ONU et l'UA pour la décolonisation du Sahara Occidental, à travers l'exercice de son droit immuable etinaliable à l'autodétermination et à l'indépendance, à travers l'organisation d'un référendum libre, juste et transparent».

M. Mennucci déplore les conditions «difficiles» des Sahraouis dans les camps de réfugiés

Le président du groupe parlementaire français d'amitié «France-Algérie», Patrick Mennucci a déploré dimanche à Alger les conditions humanitaires «difficiles» dans lesquelles vivent les sahraouis dans les camps des réfugiés à Tindouf.

Dans une conférence de presse conjointe avec son homologue algérien Belkacem Belabès, M. Mennucci a relevé la situation «inacceptable» et les conditions humanitaires «difficiles» dans lesquelles vivent les sahraouis dans les camps. «Contrairement à ce qui se dit, nous ne sommes pas face à des gens qui sont jusqu'au boutistes mais des gens qui ont une volonté de trouver une solution politique à leur situation», a affirmé le parlementaire français.

Il a, dans ce contexte plaidé pour une «sortie politique» au conflit du Sahara occidental eu égard à la situation «complexe» que connaît la région notamment au Mali et en Libye.

Evitant à l'occasion la visite d'une délégation française du groupe parlementaire d'amitié «France-Algérie» dans les camps de réfugiés sahraouis pour s'enquérir de près de la situation des sahraouis, le parlementaire français a indiqué avoir eu des conversations avec le Président et des hauts responsables sahraouis autour de la «volonté du peuple sahraoui de trouver une solution politique à leur situation».

«Il me semble très important de constater que tant d'années après les choses évoluent et que les sahraouis mènent leur vie mais aujourd'hui on sent chez eux le besoin de trouver une sortie à leur situation», a fait savoir le président du groupe parlementaire français d'amitié «France-Algérie».

Pour ce qui de la position de la France vis-à-vis de la question

du Sahara occidental, M. Mennucci a indiqué que cette position est «complexe», soulignant d'autre part «la retenue et l'intelligence politiques» des dirigeants sahraouis.

Abordant dans la même circonstance les relations entre l'Algérie et la France, le parlementaire français a vu nécessaire «de tourner la page, de regarder vers l'avenir et de construire cet axe stratégique, Alger-Paris à lequel nous tenons beaucoup».

Il a également annoncé que des célébrations officielles seront organisées, pour la première fois en France à l'occasion de la journée de l'immigration (17 octobre).

M. Belabès, président du groupe parlementaire d'amitié «Algérie-France», a relevé quant à lui «la convergence totale» qui existe entre l'Algérie et la France pour la stabilité de la région. «Nous travaillons conformément aux orientations du Président de la République M. Abdelaziz Bouteflika qui fait beaucoup de choses pour la paix et la stabilité dans la région», a-t-il affirmé.

Le parlementaire algérien a souligné à cet égard que l'Algérie «est un pays de dialogue et qu'on ne peut pas dissocier le problème du Sahara occidental de ce qui ce passe au niveau de la région».

Une délégation française du groupe parlementaire d'amitié «France-Algérie», conduite par son président Patrick Mennucci a entamé vendredi une visite dans les camps de réfugiés sahraouis pour s'enquérir de près de leur situation.

Cette visite «ne représente nullement la position officielle de la France, elle constitue néanmoins une opportunité, pour les parlementaires français de prendre connaissance de la véritable situation humanitaire difficile des réfugiés sahraouis depuis 37 ans», avait indiqué M. Mennucci.

RISQUES MAJEURS

600 communes du pays nécessitent des opérations de prise en charge



Six cent (600) communes sur les 1.541 que compte le pays nécessitent des opérations et projets pour la prise en charge des risques majeurs, a affirmé, dimanche à Bechar, le délégué national aux risques majeurs, auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tahar Melizi.

Selon les premiers résultats d'une étude nationale effectuée par le ministère des Ressources en eau, 600 communes dans le pays nécessitent des opérations et projets de renforcement de leur capacités pour faire face aux risques majeurs, a-t-il indiqué lors d'une rencontre sur la prévention et la prise en charge des risques majeurs dans la wilaya de Bechar.

«Ma première sortie nationale sur le terrain, qui a été consacrée à la wilaya de Bechar, s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à faire face aux risques majeurs, notamment les inondations dont la ville de

Bechar a connu un phénomène du type en octobre 2008», a signalé le même responsable. Dans ce cadre, a-t-il ajouté, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a adressé une directive à l'ensemble des wilayas du pays pour entamer des campagnes de pré-

vention et se préparer à toutes éventualités, à l'approche de la saison hivernale ou les risques d'intonations et autres intempéries sont grands, a signalé le délégué national aux risques majeurs.

«Cette rencontre de Béchar, la première du genre, vise à évaluer l'ensemble du dispositif local de prévention et de lutte contre les risques majeurs et en même temps de débattre, avec les différentes directions, communes et autres institution publiques, des moyens de son renforcement», a souligné M. Melizi.

Dans la wilaya de Béchar, plus de deux (2) milliards de dinars ont été consacrés, au titre du secteur, à la protection de certaines collectivités des inondations provoquées par les crues d'oueds.

De même, a-t-il été procédé à l'inscription, au titre du prochain programme quinquennal 2015-2019, de 16 projets d'études techniques, d'un coût de 138 millions DA, pour la réalisation de nouveaux projets de protection des communes des inondations et la proposition à l'inscription, au titre du même quinquennal, de 28 projets similaires au profit des secteurs de l'urbanisme, de la construction et des travaux publics, pour un coût global de 900 millions DA, a fait savoir le directeur local de l'urbanisme et de la construction, lors d'un exposé sur les actions préconisées par la

wilaya dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les risques majeurs.

De son côté, le secteur des travaux publics prévoit le lancement, au titre du même quinquennal, de 18 études techniques, d'un coût de 134 millions DA, pour la réalisation et la maintenance d'ouvrages d'art et 21 autres opérations de protection des routes et de maintenance d'équipements publics de ces routes pour plus d'un (1) milliard DA. Globalement, un montant de plus de 12 milliards DA a été proposé par la wilaya de Béchar, dans le cadre du même quinquennal, pour le financement de l'ensemble des projets et opérations liées à la prévention et la lutte contre les risques majeurs et pilotés par les différents secteurs d'activités, a-t-on signalé.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part, en plus du wali de Béchar, les présidents des 21 assemblées populaires communales, les responsables des différents secteurs ainsi que ceux des instances locales concernés par la lutte contre les risques majeurs, a permis au délégué national des risques majeurs de s'informer des actions entreprises par ces Collectivités au titre des efforts de prévention et de lutte contre les inondations et autres risques majeurs.

«Bordj Bou Arréridj, un exemple vivant des fruits de la réconciliation nationale»

Les participants au séminaire national sur «les fruits de la réconciliation nationale», organisé samedi à Bordj Bou Arréridj, ont souligné l'exemple édifiant que constitue cette wilaya quant à la réussite de l'option de la réconciliation nationale.

Les intervenants ont mis en exergue «le bond qualitatif réalisé durant les dernières années dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, devenue leader en matière d'investissement pour lequel elle constitue un terrain fertile».

«La multitude de chantiers lancés à la faveur de la sécurité et de la paix retrouvées, en particulier dans les domaines de l'industrie et de

l'électronique», a été mise en exergue par les participants qui ont également mis l'accent sur le rôle déterminant du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, dans l'architecture et la projection sur le terrain de la concorde civile qui a permis de relancer la dynamique de développement national, après une décennie de sang et d'instabilité.

Dans ce contexte, le coordinateur de l'association nationale de soutien au programme du président de la République, M. Ahmed Kada, a affirmé que la loi sur la réconciliation nationale a été «un puissant accélérateur du développement national», la qualifiant aussi de l'une des plus importantes

réalisations depuis l'indépendance. «La Réconciliation nationale a permis au pays de sortir du pays du tunnel obscur qu'il a traversé pendant une décennie, et de reprendre sa place dans le concert des nations, grâce à la sage politique du Président de la République», a encore souligné M. Kada.

De son côté, M. Abdessalam Daoud, de l'Université de Sétif, a considéré que l'Algérie est devenue «un exemple reconnu en matière de concorde et de réconciliation et un modèle dans le domaine de la résolution des conflits et d'aplanissement des différends».

Il a ajouté que «la réconciliation nationale a constitué un choix stratégique,

du fait que seule la stabilité pouvait garantir un retour au développement et un climat favorable à l'investissement».

Cette rencontre était organisée à la maison de la culture Mohamed-Boudiaf, à l'initiative de la coordination nationale de soutien au programme du Président de la République, dans le cadre de la célébration du 15e anniversaire de l'adoption de la loi sur la Concorde civile. 1 500 participants venus de toutes les régions du pays ont pris

part aux débats, aux côtés des autorités locales, de représentants de partis politiques, d'associations et organisations locales et d'investisseurs.

COOPÉRATION

ALGÉRIE-EGYPTE

Hisser la coopération bilatérale au niveau des relations politiques et de la volonté des dirigeants des deux pays

Le Directeur général du département «pays arabes» au ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Chebchoub a affirmé dimanche au Caire que la réunion, au niveau des hauts responsables, de la commission d'experts algéro-égyptienne examinera les moyens d'impulser la coopération pour la hisser au niveau des relations politiques et de la volonté politique des dirigeants des deux pays.

M. Chebchoub qui conduit la délégation algérienne a déclaré à l'APS que la réunion qui intervient dans le cadre de la dynamique impulsée aux relations algéro-égyptiennes depuis la visite du président Abdelfattah Al Sissi à Alger, le 25 juin dernier, visait à promouvoir la coopération bilatérale pour la hisser au niveau des relations politiques et de la volonté des dirigeants des deux pays et amorcer un nouveau cap dans tous les domaines.

La rencontre sera consacrée à l'examen de la coopération bilatérale à la lumière des recommandations du comité de suivi, réuni à Alger le 27 juin 2013, notamment dans les domaines de l'investissement, du partenariat financier, du commerce, de l'énergie, de l'industrie, des mines, des transports, des technologies de l'information et de la communication, de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, de l'éducation nationale, du travail et de la sécurité sociale.

Concernant la coopération énergétique, M. Chebchoub a indiqué que l'Algérie a aidé financièrement l'Egypte dans la mesure de ses moyens et est prête à examiner toute proposition devant élargir la coopération dans ce domaine.

S'agissant des investissements, il a précisé que les égyptiens étaient en tête des investissements étrangers hors hydrocarbures en Algérie. Il a souligné que les investisseurs égyptiens sont toujours intéressés par le marché algérien, ajoutant que le marché reste ouvert à ces derniers et que des facilités leur seront accordées pour investir dans le pays dans le cadre du respect de la loi algérienne dans ce domaine.

À propos des secteurs les plus importants ou la coopération peut être renforcée du point de vue de l'Algérie, M. Chebchoub a indiqué que l'Egypte jouissait d'une expérience dans les domaines des technologies nouvelles notamment les villages intelligents, la gestion des zones industrielles, le bâtiment et l'urbanisme. Il a par ailleurs indiqué que d'autres points étaient inscrits à l'ordre du jour de la réunion liées notamment aux questions en suspens, affirmant que cette rencontre tend par ailleurs à préparer la tenue de la session de la haute commission mixte algéro-égyptienne prévue fin octobre. Le chef de la délégation égyptienne Fethi Abd elazim a salué pour sa part la volonté commune des dirigeants des deux pays de renforcer la coopération algéro-égyptienne dans tous les domaines. Il a indiqué que la partie égyptienne tend à développer la coopération notamment en matière d'investissements en accordant des facilités aux investisseurs dans le canal de Suez. Il a ajouté que l'Egypte aspirait également à augmenter son quota de gaz naturel importé d'Algérie à plus de 1,5 million de tonnes outre la possibilité d'assurer le raffinage d'une partie du pétrole algérien brut dans les raffineries égyptiennes.

APS

JAPON-NUCLÉAIRE

La ministre japonaise de l'industrie défend la relance du nucléaire

La nouvelle ministre japonaise de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie, Yuko Obuchi, s'active à convaincre les Japonais de la nécessité pour l'archipel de relancer les réacteurs sûrs alors que les 48 tranches du pays (sans compter les six condamnées de Fukushima Daiichi) sont arrêtées.

«Il serait très hasardeux de prendre la décision de se priver de l'énergie nucléaire», a-t-elle déclaré lors d'un débat télévisé sur la chaîne publique NHK.

Le Japon ne produit actuellement que 6% de l'énergie qu'il consomme, à comparer avec 85% aux Etats-Unis et 50% en France, a souligné la ministre qui avait commencé son mandat début septembre par une visite de la centrale

Fukushima Daiichi, saccagée par le tsunami du 11 mars 2011.

«Après l'accident de Fukushima, le coût des importations de combustibles fossiles a bondi à 3.600 milliards de yens (25 milliards d'euros), soit 10 milliards de yens (71 millions d'euros) par jour», a-t-elle relevé.

Avant la catastrophe, l'énergie nucléaire nationale assurait un tiers des besoins énergétiques du Japon.

Mme Obuchi a estimé que l'Autorité indépendante de régulation créée dans le sillage du tsunami défendant les «normes de sécurité les plus strictes du monde».

«Le gouvernement défend le redémarrage des centrales qui satisfont à ces normes», a-t-elle répété, une position qui est depuis toujours celle du Premier ministre, Shinzo Abe.

Pour continuer d'approvisionner le pays, les centrales thermiques turbinent à plein régime, ce qui coûte une fortune aux compagnies qui importent l'intégralité du pétrole et du gaz naturel nécessaires.

Le régulateur a récemment donné son feu vert au redémarrage des réacteurs 1 et 2 de la centrale nucléaire de Sendai (sud-ouest) après consultation de près de 17.000 commentaires publics reçus à la suite de la publication le 16 juillet du projet de certificat de conformité aux nouvelles normes.

BCE-ALLEMAGNE

La Bundesbank critique la stratégie de la BCE pour tenter de relancer l'économie

Le chef de la Bundesbank, Jens Weidmann, a vivement critiqué la stratégie de la Banque centrale européenne (BCE) pour tenter de relancer l'économie, estimant notamment qu'elle favorisait les banques aux dépens du contribuable. Dans une interview au journal allemand Der Spiegel, le directeur de la puissante banque centrale allemande a critiqué «un changement de stratégie fondamental, et un changement décisif de politique monétaire pour la BCE» qui crée selon lui un précédent dangereux.

La combinaison de taux d'intérêt au plus bas et d'injection de liquidités dans le système financier via des prêts bon marché aux banques, officiellement pour les encourager à leur tour à prêter à des conditions intéressantes, revient en fait à injecter de l'argent directement dans l'économie, a-t-il souligné.

Mais il a surtout critiqué le programme de rachat de titres adossés à des titres de créances (ABS), des produits financiers raffinés créés sur le principe de la «tirification», qui permettent en quelque sorte aux banques de transférer en partie vers l'acheteur (qui serait ici la BCE) les risques de défaut de paiement sur leurs créances. Cela revient, a souligné M. Weidmann, à «éliminer les risques pour les banques aux dépens du contribuable».

M. BOUCHOUAREB :

«Le chiffre d'affaires du secteur des Mines va doubler dans deux ans»

Le chiffre d'affaires du secteur des mines en Algérie va doubler d'ici deux ans pour atteindre 40 milliards de DA grâce aux différents plans de développement lancés par le gouvernement, a indiqué dimanche à Alger, le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb.

«Avec les plans de développement lancés ces derniers mois et ceux qui vont se mettre en place d'ici à la fin de l'année en cours, on compte atteindre un chiffre d'affaires de 40 milliards de DA pour le secteur des mines, soit le double de ce qui a été réalisé par le passé», a précisé M. Bouchouareb qui s'exprimait sur les ondes de la radio nationale.

Le ministre a également relevé l'intérêt affiché par



plusieurs investisseurs étrangers aussi pour le secteur des mines que celui de l'industrie.

Il annonce, sans donner de détails, la venue, dans quelques semaines, de plu-

sieurs délégations étrangères notamment américaines, italiennes et britanniques.

Pour ce qui est de l'industrie, le ministre a indiqué que «le gouvernement a ex-

tiré, dans le nouveau code de l'investissement, tous les caractères improductifs, ainsi que les obstacles qui entravent la création et le développement des activités de productions».

«Le nouveau code de l'investissement est actuellement à l'étude au niveau du gouvernement. J'espère qu'il sera prêt d'ici la fin de l'année», a-t-il souhaité.

Par ailleurs, M. Bouchouareb a rappelé le maintien de la règle 51/49%, régissant l'investissement étranger en Algérie, mais qui «sera renforcée et étendue à d'autres secteurs».

«L'élargissement de cette règle est rendu nécessaire par le besoin de venir en aide aux secteurs fragilisés, voire effondrés par la concurrence des produits importés comme celui de la manufacture», a-t-il expliqué.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

30 exposants au Salon international du véhicule industriel mercredi à Alger

Le 8^e Salon international du véhicule industriel et utilitaire (Sivi-2014) se tiendra du 24 au 29 septembre au Plaisir des expositions à Alger, et regroupera 28 exposants, dont deux étrangers venus de Chine et de Turquie, a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs.

Organisé par la Société algérienne des foires et expositions (Safex) en partenariat avec l'Association nationale des concessionnaires automobiles (AC2A), le 8^e Sivi verrà la présentation des «meilleures marques mondiales» dans le domaine, selon la même source.

Le salon regroupera ainsi différents concessionnaires représentant des marques de véhicules poids-lourd et de véhicules industriels d'Europe et d'Asie.

Les exposants proposent aux professionnels algériens des produits variés allant du véhicule industriel aux carrosseries, plateaux, pièces de rechange, fournitures et services de maintenance, et autres aménagements de véhicules.

Participeront également au salon des banques et établissements financiers dans le but de proposer aux professionnels des solutions d'accompagnement dans l'acquisition de véhicules industriels ou utilitaires notamment dans le cadre du leasing, précise-t-on de même source.

Durant ses précédentes éditions, le Sivi a enregistré un «engouement particulier qui reflète la dynamique extraordinaire que connaît le marché algérien dans ce domaine», estime la

Safex. «Le Sivi est né de la nécessité de donner un espace spécifique aux véhicules industriels qui était, par le passé, pris en charge par le Salon international de l'automobile d'Alger», a-t-elle indiqué.

L'organisation de ce salon est également dictée par le contexte économique algérien marqué ces dernières années par un développement «formidable» des activités du transport.

Les concessionnaires participant à cette manifestation, qui va s'étendre sur une surface de 10 803 m², animeront, tout au long de ce rendez-vous, des conférences de presse afin de communiquer sur leurs produits et nouveautés.

FINANCES

Le G20 vise désormais un objectif de croissance de 1,8% supplémentaire d'ici à 2018

Les ministres des Finances des pays du G20 ont indiqué dimanche en Australie avoir pris de nouvelles mesures pour augmenter la valeur du Produit intérieur brut (PIB) de 1,8% supplémentaire d'ici à 2018, en multipliant les investissements dans les infrastructures.

«Des analyses préliminaires du FMI et de l'OCDE indiquent que ces mesures avec des retombées positives importantes vont augmenter notre PIB de 1,8% supplémentaire d'ici à 2018», indique le communiqué final du G20 à l'issue de deux jours de réunion à Cairns.

Dans un contexte de ralentissement de la croissance mondiale, en particulier dans la zone euro, de nouvelles initiatives sont nécessaires pour atteindre d'ici à 2019 l'objectif de 2% supplémentaires, ce qui signifie accroître le PIB mondial de plus de 2.000 milliards de dollars, que s'étaient fixé en février les ministres des Finances lors d'une rencontre à Sydney, selon le communiqué.

A Cairns, le secrétaire américain au Trésor Jack Lew a appelé les pays de la zone euro à prendre davantage d'initiatives pour augmenter la croissance, quelques jours après que l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a révisé sa prévision de croissance pour la zone euro en baisse de 0,4 point de pourcentage. «Il est largement ressorti des discussions que l'Europe va devoir faire plus pour

mener son économie là où elle devrait être», a déclaré Jack Lew à l'issue de la réunion des grands argentiers à Cairns.

«Ce qui est clair du point de vue de l'expérience des Etats-Unis, c'est que les initiatives pour augmenter la demande à court terme et les réformes structurelles sur le long terme sont une combinaison importante qui ne devrait pas faire l'objet d'un choix entre les deux», a-t-il estimé à Cairns.

L'Australie assure la présidence tournante des pays du G20 qui représentent 85% du commerce mondial et deux tiers de la population de la planète. Les grands argentiers ont préparé à Cairns le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement prévu en novembre à Brisbane, autre ville de la côte est australienne.

En vue de ce sommet, «nous allons continuer d'identifier une nouvelle série de mesures supplémentaires pour atteindre nos objectifs communs de croissance», ont ajouté les grands argentiers dans le communiqué final.

Ainsi, les ministres des Finances et gouverneurs de banques centrales des pays du G20 se sont mis d'accord sur «une initiative en faveur des infrastructures» pour doper la croissance économique, qui connaît également un ralentissement dans les pays émergents.

SETIF

Des ralentisseurs pour Mesloug

De Sétif : Azzedine Tiouri.

A la suite de nombreux accidents mortels survenus sur l'axe routier traversant la localité, les habitants de Mesloug, située à une dizaine de km au sud du chef-lieu de wilaya Sétif, ont maintes fois sollicité les responsables locaux pour l'installation des ralentisseurs sur les chaussées.

Cette petite localité se trouve située sur l'axe routier de la RN 28, reliant Sétif à plusieurs autres régions et wilayas du pays tels que Ain Oulmène, Ain Azel, Boutaleb, Batna, Barika, M'sila, Biskra etc. Ce qui a encore accentué les revendications des habitants, c'est le dernier accident, survenu mercredi dernier, dont a été victime un adolescent de 12 ans, gravement blessé, échappant miraculièrement à la mort par la faute du chauffard d'un camion qui a confondu la traversée d'une agglomération avec un circuit de Formule 1. «Ce n'est pas le premier, ni le dernier sinistre que connaîtra le village», rétorque les habi-



tants de Mesloug qui a été le théâtre d'accidents mortels dans le passé». Pour faire entendre leurs doléances, les habitants ont maintes fois saisi les élus locaux de l'APC, en organisant aussi un sit-in, mais en vain. Les protestataires demandent également la création d'une route d'évitement du village, d'autant plus qu'il est traversé quotidiennement par des poids-lourds, des autocars, des engins de travaux publics, sans compter les véhicules légers, par centaines. Mesloug compte aussi une petite zone industrielle où sont implantées des unités de

production comme celle d'une laiterie. Mais paradoxalement, pour les commerçants, créer une route contournant la localité, c'est tuer le village sur le plan économique et commerciale. Mesloug est un point de passage important où beaucoup d'automobilistes s'arrêtent pour se restaurer, s'approvisionner en divers denrées alimentaires, se désaltérer et prendre un café.

Ce qui arrange tout le monde dans un premier temps et plus que nécessaire, c'est la mise en place de ralentisseurs dans divers endroits, notamment aux deux en-

trées du bourg, pour obliger les chauffeurs des véhicules de diminuer de leur vitesse et d'entamer la traversée du village au ralenti.

Selon certaines sources, les doléances ont été bien reçues et des mesures seront prises incessamment par les responsables locaux pour sécuriser la route, tout en soulignant que le projet de contournement de la zone citadine n'était pas inscrit dans le programme de la municipalité pour l'instant, mais qu'il sera étudié et proposé à l'avenir à qui de droit.

TISSEMSILT

Installattion d'un nouveau directeur de l'éducation

ABED MEGHIT

M. Abdelkader Belaïd a été installé officiellement, dimanche, dans ses fonctions de nouveau directeur de l'éducation nationale dans la wilaya de Tissemstilt, en remplacement de Rezik Ahmed. Le nouveau directeur qui occupait les fonctions de chef de service à la direction de l'éducation de la wilaya d'Aïn Defla, a été installé par l'inspecteur général de la pédagogie, représentant de Mme le ministre de l'éducation nationale, en présence de M. Hocine Bessaïh, wali de Tissemstilt et des autorités

locales civiles et militaires. Pour rappel, Abdelkader Belaïd a occupé le poste de chef de service pendant une dizaine d'années. Après six années de service à la tête de la Direction de l'éducation de la wilaya de Tissemstilt, M. Ahmed Rezik a été mis à la retraite. Le responsable de la direction de l'éducation partant a laissé «ses empreintes» au secteur tant par ses «qualités de gestionnaire louées» que par plusieurs réalisations de structures et de réussites. Dans une courte allocution précédant l'installation, le wali a tenu à remercier le directeur de l'éducation sortant, pour les efforts déployés

pour le développement de la wilaya dans le secteur de l'éducation, afin de les rendre plus performantes, de même qu'il a souhaité au nouveau la bienvenue dans la wilaya de Tissemstilt, capitale de l'Ouarguis. Il a demandé à ce dernier de travailler avec la même rigueur. Le nouveau directeur de l'éducation de la wilaya de Tissemstilt a du pain sur la planche et de par sa volonté et la compétence des cadres dont dispose le secteur de l'éducation de la wilaya de Tissemstilt, il arrivera sans doute à surmonter les problèmes et relever le défi comme il l'a fait ailleurs.

COLLECTIVITÉS - URBANISME- CONSTRUCTION

Distribution prochaine de 6 000 lots de terrain dans les communes d'Aflou et Laghouat

Quelque 6 000 lots de terrain destinés à l'auto-construction seront distribués prochainement dans les communes d'Aflou et Laghouat, a-t-on appris samedi des services de la wilaya.

Cette opération figure parmi un total de 12 000 parcelles, est des lotissements sociaux, créés dans le cadre de la stratégie visant à faciliter l'accès au logement dans les wilayas du sud du pays, selon la même source. Pour le chef-lieu de wilaya, il s'agit de 3 000 lots ré-

partis sur les zones de Bouchaker (2 000 parcelles), l'Oasis du nord (600 lots) et Bordj Senoussi (400 parcelles), a-t-on précisé.

Concernant les 3 000 lots de terrain destinés pour la commune d'Aflou, elles seront créés au niveau des espaces jouxtant l'annexe universitaire, le marché à bestiaux , et la route d'El Bayadh, a-t-on indiqué.

Par ailleurs, pas moins de 1 500 logements de type social locatif (LSL) ont été attribués à travers plu-

sieurs communes de la wilaya, dans le cadre de la distribution anticipée des programmes de logements dont le taux d'avancement des chantiers a dépassé les 60%.

La wilaya de Laghouat avait bénéficié au titre de l'actuel plan quinquennal 2010-2014 de près de 14 000 lotissements, et 40 000 unités de différents types, de logements, dont 16 400 logements public locatif (PLP), et 21 000 aides destinées à l'habitat rurale, rappelle-t-on.

TISSEMSILT

Vaste campagne de nettoiement

Une vaste campagne de nettoiement des quartiers et des rues de la ville de Tissemstilt a été lancée samedi, a-t-on constaté. Cette opération cible tous les quartiers et artères de Tissemstilt et des villages limitrophes de Ain El Kermia, Beni Meida et Oum Laalou.

Des moyens humains et matériels sont mobilisés pour cette campagne en collaboration avec les services de différents secteurs à l'instar des travaux publics, de l'hydraulique, de l'habitat et des forêts, a indiqué l'APS, le président d'APC de Tissemstilt, M. Mohamed Zegharia.

Plus de 80 agents de nettoiement relevant des services de la commune et des chantiers «Blanche Algérie» ont été mobilisés.

Cette initiative non limitée dans le temps vise à supprimer des points noirs et des décharges anarchiques altérant le paysage de la ville, à réactiver le travail du bureau communal d'hygiène et à impliquer une grande partie des citoyens dans ces actions de nettoiement, selon le même responsable.

Une campagne de sensibilisation se poursuit à travers des spots sur les ondes de la radio Tissemstilt, appelant les citoyens notamment au respect des horaires de dépôt d'ordures fixés par le plan directeur communal de gestion de déchets ménagers.

EXPORTATIONS-PROMOTION

L'appui aux exportations hors hydrocarbures, thème d'une journée d'étude à Sétif

Un séminaire dédié aux «Institutions d'appui et dispositifs de soutien et de promotion des exportations hors hydrocarbures», sera organisé jeudi à Sétif, a-t-on appris dimanche auprès de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex), organisatrice de la manifestation.

Organisée conjointement avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Sétif, la rencontre qui se tiendra à la salle de conférences de la CCI, s'inscrit dans le cadre du programme d'animation de journées d'étude ciblant les exportateurs et les opérateurs économiques, a-t-on indiqué de même source.

Placé sous le mot d'ordre «Maintenir le dynamisme et encourager les initiatives», le séminaire réunira notamment des responsables et des représentants de la CCI, de Sétif, de la Cagex, de l'Algex (Agence nationale de promotion du commerce extérieur), des institutions financières, des douanes algériennes et de l'administration des impôts.

Plusieurs thèmes liés, entre autres, aux exonérations fiscales, aux avantages offerts par les régimes douaniers sus-pensifs à l'exportation, aux modalités de financement des exportations et à l'assurance crédit seront débattus au cours de cette rencontre qui donnera également lieu à un débat avec les opérateurs économiques.

MOSTAGANEM

Octroi de plus de 1 300 micro-crédits pour l'acquisition de matières premières

1 314 crédits pour l'acquisition de matières premières ont été octroyés depuis le début 2014 par l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem) de Mostaganem, a-t-on appris des responsables de ce dispositif.

Ces crédits ont permis de créer 1 971 postes d'emploi entre permanents et temporaires, selon le chargé d'information de l'Angem de Mostaganem, M. Nasreddine Bechlaghem qui a affirmé que tous les dossiers déposés ont été financés. Les projets ayant bénéficié de financement sont au nombre de 1 123 en métiers d'artisanat, 91 en agriculture, 46 projets en services, 44 en bâtiment et travaux publics et 10 en industrie.

Par ailleurs, il a été procédé cette année au financement de 266 projets d'acquisition de matériels (financement triangulaire) soit une hausse de 100% par rapport à la même période de l'année 2013, générant 399 emplois.

Le secteur de services s'est taillé la part du lion dans ces crédits dont la valeur a atteint 1 million de DA avec 199 projets, suivi du BTP (32 projets).

Il est prévu le financement, dans les prochains jours, de 80 projets d'acquisition de matières premières et 16 projets d'acquisition de matériel totalisant 290 postes d'emploi.

APS

KHEMIS MILIANA

L'agresseur arrêté

Salim Ben

Dans le cadre de ses efforts pour lutter contre la criminalité sous toutes ses formes et à garantir la sécurité des citoyens et leurs biens, les éléments de la sûreté daira de Khemis Miliana a arrêté au cours de la semaine passée une personne âgée de 23 ans, repris de justice, originaire de la même ville, pour son implication dans l'affaire de violence et menace avec arme blanche (couteau).

La procédure d'arrestation est survenue suite à une plainte du père de la victime qui a été agressée et menacée par une arme blanche par une personne inconnue. La victime a été touchée par un couteau au niveau de la main, après son refus de répondre à l'agresseur qui la menacé avec son arme, au niveau du quartier Menad. Aussitôt alertés les services de la sécurité, les policiers se sont déplacés sur les lieux et réussi d'identifier l'agresseur, sur la base des descriptions fournies par la victime, au quartier Euca-lyptus.

L'agresseur a été arrêté avec son arme et reconduit vers le poste de police pour l'achèvement des procédures d'enquête. Il a été ensuite présenté auprès du procureur général de la cour de Khemis Miliana qui ordonné son mandat de dépôt.

Un autre malfaiteur arrêté à El Attaf

Les éléments de police judiciaire d'El Attaf ont mis la main sur un jeune homme âgé de 26 ans, pour son implication dans l'affaire de violation d'une maison.

La victime originaire de la même ville âgée de 30 ans a déposé une plainte contre son agresseur, au niveau du quartier du 8 mai 1945 El Attaf. Les policiers se sont déplacés sur les lieux pour arrêter l'agresseur qui était à l'intérieur de la maison précisément dans la chambre.

Il a été arrêté transféré à la préfecture de police.

Après l'achèvement de la procédure judiciaire, un fichier a été édité contre l'agresseur, ce dernier a été mis sous mandant de dépôt par Mr. le procureur de la Cour d'El Attaf.

Sabotage des écriveaux et plaques de signalisation à Khemis Miliana

Plusieurs plaques de signalisation se trouvent dégradées à cause d'un sabotage et manque flagrant du civisme chez certains citoyens dans la ville de Khemis Miliana (Ain Defla).

Effectivement, Khemis Miliana enregistre quotidiennement des casses et sabotages au niveau de quelques plaques de signalisation et panneaux administratives et même des écriveaux de quelques établissements privés.

Plusieurs ruelles comme celles de l'Emir Abdellkader, Rue Djaaadane et Benmira Tahraoui, comptent des plaques dégradées et sabotées par des inconnus, comme celles des « Stationnement interdit », « Sens interdit », et « interdiction au poids lourd » alors que d'autre plaques ont été déracinées totalement.

Un dentiste au quartier EPLF, K.A, dénonce le vol de sa plaque qui mentionne sa position et ses coordonnées. Ce dernier nous a confirmé que c'était un acte de sabotage.

Sans parler sur les panneaux publicitaires du centre ville qui se trouvent dans un état déplorable.

Alors que les panneaux de direction des lieux et administrations et d'autres institutions étatiques, ont été tous sabotés.

Rue Djaaadane Abdellkader envahi par les eaux usées

Les habitants du quartier Djaaadane Abdellkader au centre ville de Khemis Miliana, protestent contre les conduites vétustes des eaux usées qui envahissent leur quartier et débordent ainsi des odeurs nauséabondes.

Effectivement, ces conduites vétustes n'ont pas été refaites depuis de longues années, nous a confirmé un habitant du quartier Ami Abdellkader, « président de l'association des donneurs du sang ».

Ces conduites éclatées depuis plus de 2 ans, menacent la vie quotidienne des habitant du ce quartier, au vu et au su des premiers responsables de la ville.

S. B.

► Incendie volontaire, violation de domicile et menace à l'arme blanche

A. B.

Les faits remontent à la journée du mercredi 10 septembre 2014 dans la ville d'Akbou. Les éléments de la PJ de ce chef-lieu de daïra n'ont pas eu de mal ni à retrouver ni à arrêter deux individus répondant aux initiales K-R, 22 ans, surnommé « El M'sili » et B-A, 24 ans, dit « Kiki », tous deux des résidents d'Akbou.



par jet de cocktail molotov de la part des individus cités plus haut (« El M'sili » et son acolyte « Kiki »).

Leur arrestation faisait suite à une plainte collective de trois femmes : H-A, 32 ans, B-S, 35 ans et S-D, 27 ans, toutes trois partageant, en célibataires, un seul et même appartement au sein d'un même bloc. Elles se sont plaintes d'une tentative d'incendie volontaire de leur domicile

L'un de ces deux malfrats a même tenté de mettre le feu à tout le bloc en mettant le feu au compteur d'électricité après l'avoir aspergé d'essence et utilisé son briquet à gaz.

N'eût été l'intervention rapide des éléments de la Protection civile, il s'en serait suivi une hécatombe

apprend-on auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya (Bejaia).

Ayant su que les trois femmes les avaient aisément identifiés et qu'elles allaient, par conséquent, les dénoncer à la police, « El M'sili » et son acolyte se sont aussitôt empressés d'aller en « opération de dissuasion » par la force : Après la violation du domicile des plaignantes potentielles, les deux hommes ont de nouveau commis un double autre délit, à savoir une tentative de viol sur les dénommées S-D (27 ans) et H-A (32 ans) sous la menace d'un sabre...

Les incendiaires-violeurs, une fois arrêtés, ont été présentés au Parquet près le Tribunal d'Akbou où il a été décidé de leur mise sous mandat de dépôt. « El M'sili », à lui seul, sera jugé pour un triple délit. Trois en un !

L'aéroport de Sétif fermé jusqu'au 5 octobre pour des travaux d'entretien

L'aéroport du 8-Mai 1945 de Sétif-Ain Arnat est temporairement fermé à la circulation aérienne depuis dimanche et jusqu'au 5 octobre pour des travaux d'entretien, indique un communiqué de l'Etablissement de gestion des services aéroportuaires de Constantine (EGSAC). Expliquant que cette période a été choisie en raison de la « faible densité du trafic » et l'achèvement de la période estivale, le document précise que les travaux porteront sur le confortement des aires de mouvement et la préparation de l'opération d'homologation de la



piste à 2.900 m. A la fin d'août dernier, un Boeing 737/800 de la compagnie aérienne algérienne Tassili Airlines (TAL) qui s'apprétait à décoller en direction de Saint-Etienne (France), avait été bloqué lorsqu'une partie de la piste de l'aéroport s'était affaissée sous les roues. Le directeur de l'aéroport, Allaoua Benâaïmoun, a toutefois affirmé à l'APS, dimanche, que ces travaux n'avaient aucune relation avec cet incident. Il s'agit, a-t-il souligné, d'un entretien ordinaire qui s'opère tous les 10 ans dans tous les aéroports du monde.

18 morts et 61 blessés dans des accidents de la circulation en 24 heures

Dix huit (18) personnes ont été tuées et 61 autres blessées en l'espace de 24 heures dans 32 accidents de la circulation, survenus durant la journée de samedi (20 septembre) à travers le territoire national, a indiqué dimanche le commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

Les accidents les plus meurtriers ont été enregistrés dans les wilayas de Blida, Tlemcen, et Sidi Bel Abbès avec trois (3) morts dans chaque wilaya, ajoute la même source.



7 morts et 30 blessés en trois jours



Sept (7) personnes ont été tuées et 30 autres blessées dans des accidents de la route survenus entre le 18 et le 20 septembre sur l'ensemble du territoire national, a indiqué samedi la direction générale de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Blida avec trois (3) personnes décédées et une autre blessée,

suite à trois accidents. Par ailleurs, les services de la Protection civile ont procédé, durant la même période, à l'extinction de 30 feux de forêts et 16 incendies de Maquis avec une surface parcourue par les flammes estimées à 105 hectares de forêts et 113 hectares de Maquis. En outre, cinq (5) décès par noyade ont été enregistrés dont trois (3) à Alger.

BLIDA

3 morts et quatre blessés dans un accident de la circulation à Chiffa

Trois personnes sont décédées et quatre autres ont été blessées dans un accident de circulation survenu, samedi soir, sur la route nationale RN01 reliant les localités de Chiffa (Blida) à Médéa, a-t-on appris, dimanche, de la Protection civile. L'accident qui a eu lieu au niveau de la localité de Sidi Brahim, considérée comme un des points noirs de la circulation automobile dans la wilaya, est du

au dérapage d'un véhicule touristique qui est entré ensuite en collision avec une camionnette qui roulait en sens inverse.

Trois personnes sont décédées sur place dans cet accident. Leurs corps ont été transférés à la morgue de l'hôpital Frantz-Fanon, au centre-ville de Blida, où ont également admises les personnes blessées.

APS

HIER À 13H58 Secousse tellurique de magnitude 3,6 à Alger

Une secousse tellurique de magnitude 3,6 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée dimanche après-midi à Alger, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse qui s'est produite à 13H58, a été localisé à 25 kilomètres au nord-est de Bologhine (ouest Alger), selon le centre qui précise qu'il sagit d'une réplique du séisme qui avait secoué la même région 1er août dernier.

FRANCE - ONU**Hollande réaffirme l'engagement de la France pour un «accord universel» sur le climat**

Le président français François Hollande a réaffirmé samedi l'engagement de son pays pour obtenir «l'accord universel sur le climat dont la communauté internationale a besoin de façon urgente», à l'issue d'un entretien avec des représentants des principales ONG engagées dans les enjeux climatiques.

La rencontre a eu lieu «en vue du Sommet des chefs d'Etat sur le climat et de l'Assemblée générale des Nations unies», qui se tiendront à New York les 23 et 24 septembre, indique l'Elysée dans un communiqué.

François Hollande «a rappelé sa volonté de pleinement associer la société civile à la préparation des grandes échéances de 2015, sur les agendas cli-



mat et développement», précise la présidence. Il a salué «la forte mobilisation des réseaux d'ONG en vue de la Conférence internationale sur le changement climatique à Paris en décembre 2015».

«La transition énergétique au niveau national, européen et internatio-

nal, constitue un enjeu majeur du quinquennat», indique l'Elysée. Le chef de l'Etat français a «plus généralement souligné l'engagement de la France en matière d'aide publique au développement, en insistant sur le rôle des financements innovants».

Climat : il faut «changer de cap» pour maîtriser le réchauffement de la planète

L'envoyée spéciale des Nations unies sur le changement climatique Mary Robinson a appelé mercredi à «changer de cap» pour maîtriser le réchauffement de la planète, à quelques jours de la tenue du Sommet sur le climat au siège des Nations unies à New York.

Plus de 120 chefs d'Etat et de gouvernement sont attendus pour cette réunion censée donner un nouvel élan aux négociations climatiques, en prévision d'une grande conférence mondiale l'an prochain à Paris.

«Il faut changer de cap, prendre des décisions qui nous ramènent vers un monde plus sûr, où la hausse de température ne dépasse pas 2 degrés Celsius. Or nous n'allons pas dans cette direction», a déclaré Mme Robinson, citée par l'AFP.

L'objectif des négociations est de s'entendre sur les moyens de limiter à deux degrés Celsius le réchauffement de la planète par rapport à l'ère préindustrielle.

Or selon les scientifiques, si les émissions de gaz à effet de serre se maintien-



ment au niveau actuel, la planète devrait gagner quatre à cinq degrés à la fin du siècle.

«Il s'agira du plus grand rassemblement de chefs d'Etat jamais organisé sur le problème du climat, à un moment où le monde a pris conscience qu'il faut agir d'urgence», souligne-t-elle.

L'ancienne présidente irlandaise a été nommée en juillet par le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon pour préparer le Sommet, considéré comme une étape essentielle pour éviter de répéter à Paris l'échec de la

conférence de Copenhague de 2009.

Le sommet aura lieu à la veille de la session plénière annuelle de l'Assemblée générale de l'ONU, où les dirigeants mondiaux passeront en revue les crises du moment.

Mme Robinson «espère que le sommet climatique suscitera un grand élan et quelques surprises et donnera le sentiment que nous pouvons surmonter ce problème majeur». «C'est le problème le plus urgent pour la planète, le plus important».

Bien que le sommet ne fasse pas partie formellement du cycle de négociations climatiques, Ban Ki-moon a demandé aux chefs d'Etat et de gouvernement présents de dévoiler leurs plans d'action et de prendre des engagements afin de faciliter un accord à Paris en décembre 2015.

Selon Mary Robinson, la réunion va déboucher sur des initiatives concrètes, dont une déclaration sur la tarification du carbone et des partenariats dans des secteurs comme l'agriculture, les obligations vertes ou la forêt.

«Il y aura une déclaration sur le carbone à laquelle se rallieront un grand nombre d'Etats et d'entreprises importantes», a-t-elle indiqué. Cette déclaration ne fixera pas un tarif unique mais aidera à faire admettre l'idée qu'il faut faire payer les émissions de dioxyde de carbone (CO2).

Mme Robinson a participé aussi, hier à New York, à une grande Marche pour le climat où 150 000 personnes étaient attendues, selon les organisateurs.

L'épidémie d'Ebola a fait 40 morts en RD Congo

L'épidémie d'Ebola a fait 40 morts dans une zone reculée du nord-ouest de la République démocratique du Congo, ont indiqué samedi soir les autorités congolaises.

La RDC a enregistré mercredi «40 cas de décès» dus à l'épidémie d'Ebola déclarée mi-août, a affirmé le ministre des Médis et porte-parole du gouvernement.

Lambert Mende, dans un bilan présenté à la télévision nationale samedi soir à l'issue du conseil des ministres.

«71 cas» suspects, probables ou confirmés, d'Ebola ont été répertoriés depuis l'apparition de la maladie le 11 août dans la zone de santé de Boende, une localité de la province de l'Equateur située à 800 km au nord-est de Kinshasa.

«Au cours des dix derniers jours, aucun nouveau cas lié au virus Ebola n'a été confirmé dans le secteur de Djera», épicentre de l'épidémie, a précisé le porte-parole du gouvernement citant le rapport du ministre de la Santé, le Dr Félix Kabange Numbi.

«L'épidémie est en bonne voie d'être maîtrisée», s'est-il réjoui. C'est la septième fois que ce pays est touché par une épidémie d'Ebola.



TYPHON KALMAEGI EN CHINE
Le bilan s'alourdit à huit morts

Le bilan du typhon Kalmaegi en Chine s'est alourdi samedi à huit morts après qu'un décès supplémentaire a été rapporté dans la province du Yunnan (sud-ouest).

Deux autres personnes sont toujours portées disparues. Plus de 500 secouristes ont sauvé vendredi 396 élèves et professeurs du Collège du bourg de Babu pris au piège par une inondation, a déclaré le centre provincial de contrôle des inondations et de lutte contre la sécheresse, à l'Agence de presse Chine Nouvelle.

Les pluies torrentielles qui accompagnent Kalmaegi depuis mercredi ont submergé 53 districts et villes du Yunnan, affectant plus de 390 000 personnes et engendrant des pertes économiques de 343 millions de yuans (55,86 millions de dollars).

USA
La capsule américaine Dragon lancée vers l'ISS

La capsule non habitée Dragon de la société américaine SpaceX a été lancée tôt dimanche vers la Station spatiale internationale (ISS) pour une 4^e mission d'approvisionnement et de livraison de matériel, selon les images transmises en direct par la Nasa.

Après un report de 24 heures à cause de la météo, la fusée Falcon 9, qui transporte Dragon avec un chargement de 2,5 tonnes, s'est arrachée de son pas de tir de Cap Canaveral, en Floride (sud-est), à 05H52 GMT.

Dragon devrait se séparer du deuxième étage du lanceur près de dix minutes après le décollage et atteindre l'orbite terrestre. Puis, le vaisseau devrait déployer ses deux antennes solaires avant d'entamer sa course poursuite vers l'ISS qui se trouve à 350 km d'altitude.

Dragon s'amarrera alors à l'avant-poste orbital après avoir été saisie par le bras télémanipulateur piloté par deux des six membres d'équipage de la Station.

Il s'agira de la cinquième visite de Dragon à l'ISS.

La capsule avait effectué un vol de démonstration en mai 2012, devenant alors le premier vaisseau spatial privé à s'amarrer à la Station.

INDE
Au moins 6 morts et 14 blessés dans l'explosion dans une usine de pétards

Au moins six personnes ont été tuées et quatorze autres blessées samedi à la suite d'une forte explosion dans une usine illégale de pétards dans l'Etat de l'Uttar Pradesh dans le nord de l'Inde, selon un responsable de la police.

«L'explosion est survenue ce matin alors que les victimes fabriquaient des pétards dans une usine illégale à Mohanlalganj dans la municipalité de Lucknow, chef-lieu de l'Etat», a indiqué ce responsable, cité par Chine nouvelle.

Six corps ont été retrouvés sur les lieux et les blessés, dont certains seraient dans un état grave, ont été transférés en urgence vers un hôpital à proximité, selon l'officier.

Une enquête a été ouverte sur l'incident, a-t-il ajouté.

Les explosions dans les usines de pétards sont courantes en Inde en raison de la médiocrité des normes de sécurité.

APS

SUCRE, SEL ET GRAS : Pourquoi sommes-nous accros ?

Micheal Moss, journaliste au New York Times et prix Pulitzer en 2010 pour son enquête sur la viande contaminée sort encore ses griffes sur l'industrie alimentaire avec «Sucre, sel et matières grasses, comment les industriels nous rendent accros». Dans ce nouvel ouvrage, Michael Moss pointe du doigt les industries agroalimentaires qui saturent les produits de sucre, de sel et de matières grasses pour nous rendre dépendants dès le plus jeune âge. Cette lutte entre l'intérêt du consommateur et celui de l'industriel persiste aujourd'hui alors que l'obésité est devenue un problème de santé publique.

Notre corps est programmé pour aimer le sucre, les industriels le savent !

«La bouche entière, y compris le palais, raffole du sucre. Des récepteurs spéciaux sont présents dans les 10 000 papilles de la bouche et ils sont tous reliés aux parties du cerveau responsables du plaisir» rappelle Micheal Moss. Mais en réalité c'est notre corps tout entier qui est sensible à cette denrée alimentaire. L'œsophage, l'estomac et le pancréas ont des récepteurs gustatifs qui réagissent au sucre et modifient notre faim. Les sociétés alimentaires l'ont bien compris et le sucre est devenu un des aliments phares de la nourriture industrielle. «Les humains aiment le sucré. Et pour tous les ingrédients, il existe une concentration optimale qui assure un plaisir maximal. Ce niveau est le point de félicité» explique Michael Moss. Le défi des entreprises est de le trouver pour chaque produit et de créer insidieusement des compositions qui rendent accro les consommateurs. Le point de félicité est suivi d'un point de rupture. Si on ajoute, par exemple trop de sucre, on réduit l'attrait du produit.

«En moyenne les Américains consomment 22 cuillères à sucre par jour et 35% d'entre eux sont cliniquement obèses» affirme l'auteur. Mais attention, la surconsommation de sucre et l'obésité est aussi un problème français. Dans un récent rapport, l'Organisation Mondiale de la Santé indique que les Européens deviennent de plus en plus gros : 27% des adolescents de 13 ans et 33% des enfants de onze ans sont en surpoids. L'obésité deviendrait même la nouvelle norme de poids dans une majorité de pays du vieux continent.



Le sel enlève le mauvais goût et rend accro les consommateurs

Les industriels utilisent le sel pour faire des économies et donner du goût à leurs produits trop fades. Grâce au sel, ils ne sont pas obligés d'utiliser d'autres ingrédients coûteux et meilleurs pour la santé comme les herbes ou les épices. «Le sel couvre un mauvais goût caractéristique, inévitable dans les plats transformés, notamment avec la viande précuise puis réchauffée chez vous. Pareil pour les céréales à l'air inoffensif comme les corn flakes. Enlevez le sel, elles auront un goût de métal» rappelle Michael Moss.

Mais les sociétés agroalimentaires «n'ont pas ajouté une pincée de sel dans leurs produits, elles en

versaient des sacs entiers» affirme Michael Moss. A tel point que le sodium présent dans les aliments et provenant de la saumure ne représente que 1/5 de la consommation global des américains.

Or, le sel, comme le sucre et les matières grasses a des propriétés addictives. Ce qu'on bien compris les industriels. Le sel sert donc aussi à augmenter la vente des produits. Contrairement au sucre, le sel n'a aucune valeur calorique mais sa consommation en excès est dangereuse pour la santé.

L'excès de sel entraîne des risques accrus de maladies cardio-vasculaires et tue prématurément environ 1,65 millions de personnes chaque année dans le monde. Ces décès sont dus à une consommation quotidienne de sel au-dessus du niveau conseillé, de 2 g par jour

pour l'Organisation mondiale de la santé.

Les matières grasses sont sournoises

Les matières grasses sont devenues un composant essentiel de la nourriture industrielle. Elles donnent une texture plus ferme aux aliments, elles intensifient la couleur, et masquent et renforcent simultanément le goût des aliments et elles ne coûtent rien. Mais, elles sont plus sournoises que le sucre et le sel, car elles ont un goût plus diffus. «Elles transforment des chips molles en merveilles croustillantes, du pain desséché en une douce miche et de la viande fade en délicieuse» se moque Michael Moss.

Si le gras a une mauvaise image de marques auprès des consom-

mateurs qui courrent après les produits allégés, elle reste un atout pour les industriels. En effet, l'auteur dévoile aussi que si notre corps est capable d'envoyer un signal de «trop c'est trop» pour le sucre et le sel, il est impuissant contre gras. En effet dans son ouvrage, Michael Moss raconte une expérience aux résultats effrayants. Des chercheurs ont «fait manger» à 16 volontaires, des mélanges de plus en plus gras. Au cours de l'étude, aucun des participants ne refusa un plat. Il n'existe pas de point de félicité, ni point de rupture pour le gras. «Plus c'est gras, plus c'est bon».

Un processus difficile à enrayer

Un cercle vicieux s'est mis en place. Le palais des consommateurs s'est modifié et il veut de plus en plus de sucre, de sel et de matières grasses. Quand les industriels veulent modifier la composition de leurs produits pour diminuer la dose de ces trois composants toxiques, ils perdent des parts de marché et sont mis sous pression par Wall Street. Comme les enjeux sont gigantesques, «aux États-Unis, la production d'aliments transformés (sodas, chips, plats préparés, surgelés...) emploie 1,4 million de personnes, soit 12% de la main-d'œuvre du secteur secondaire» rappelle Michael Moss, le Congrès ne s'attaque pas à ces géants.

Votre pancréas n'aime pas les sodas

Boire l'équivalent de deux bouteilles de soda ou plus par semaine multiplié par deux le risque de cancer du pancréas. Des chercheurs de l'Université du Minnesota ont découvert un lien entre la consommation de sodas et le cancer du pancréas. Après avoir suivi l'état de santé de 60 000 habitants de Singapour pendant 14 ans, ils se sont rendu compte que les personnes qui développaient un cancer du pancréas étaient également des consommateurs réguliers de sodas.

Les chercheurs pensent que le fort taux de sucre de ces boissons augmente le taux d'insuline fabriqué par le pancréas, ce qui augmente ensuite le risque de développement de cellules cancéreuses dans le pancréas. Bien que menée à Singapour, l'étude pourrait s'appliquer à toute population occidentale urbaine. Le cancer du pancréas fait partie des cancers les plus rares mais il est l'un des plus mortels avec un taux de survie à 5 ans qui n'est que de 5%.



**MAUVAIS
EN MATHS ?
C'est
la faute
à votre
mère**



Si vous avez toujours lutté pour résoudre des équations et autres exercices chiffrés, peut-être devriez-vous blâmer votre mère. Curieusement, la quantité d'un type d'hormones pendant la grossesse pourrait influencer les résultats en mathématiques.

Le Dr Finken, un pédiatre endocrinologue de la VU University Medical Center à Amsterdam, aux Pays-Bas, croit avoir trouvé pourquoi certains élèves sont des cancrels en mathématiques à l'âge de cinq ans. La responsabilité serait à chercher du côté de la mère. Sa thèse est la suivante : les filles et garçons dont les mères montrent de faibles niveaux d'hormone thyroïde (une hormone produite par la thyroïde à partir d'iode notamment) étaient deux fois plus confrontés à des difficultés en arithmétique.

Pour établir un lien entre cette carence hormonale et les notes en mathématiques, le Dr Finken a suivi la croissance de 1 200 enfants, de la grossesse de leur mère jusqu'à ce qu'ils commencent l'école. Le taux de thyroxine a été mesuré pendant douze semaines de grossesse. Les résultats ont ensuite été comparés avec les résultats scolaires des enfants en tests de langage et mathématiques.

La sentence est tombée : les petits exposés à peu de thyroxine dans le ventre de leur mère ont 90 % de risques en plus d'être mauvais en mathématiques par rapport aux autres. Etrangement, cette hormone n'a pas déteint sur les résultats en vocabulaire et en maîtrise du langage. Le Dr Finken explique cette différence par le fait que la langue s'apprendrait davantage par l'éducation alors que les facilités en mathématiques auraient en partie une origine héréditaire.

Pour remédier aux lacunes des petits en mathématiques, le chercheur néerlandais a la solution : tester le taux de thyroxine pendant la grossesse et pallier une éventuelle insuffisance par une supplémentation.

Le chercheur entend poursuivre ses recherches en suivant sur le long terme les résultats scolaires des petits cobayes.

Travailler trop nuirait à la santé

Le MEDEF plaide pour la suppression de jours fériés qui entraveraient la productivité des Français. On s'interroge : L'excès de travail peut-il menacer notre santé ? Oui, répondent des chercheurs américains.

Le message sanitaire des paquets de cigarette pourrait bien s'appliquer au milieu professionnel : «Travailler (trop) nuit à la santé». Une affirmation abusive ? Pas si on en croit une récente étude américaine parue au début du mois dans la revue spécialisée *Functional Ecology*.

Le Dr Andrew Young du Centre for Ecology and Conservation et le Dr Dominic Cram, tous deux de l'Université d'Exeter, en Grande-Bretagne, ont démontré que les membres les plus travailleurs d'une espèce d'oiseaux au sein de laquelle la distribution des tâches est assurée ont tendance à avoir une vie plus courte. Ils tombent aussi plus souvent malade en raison d'un appauvrissement des niveaux d'antioxydants. Or cet amoindrissement entraînerait un stress oxydatif à l'origine d'un vieillissement prématûre et du développement de pathologies. L'analogie avec l'espèce humaine est faite : on retrouverait ce même stress oxydatif chez les personnes qui travaillent d'arrache-pied. Les Américains terminent en cassant l'idée reçue selon laquelle «le travail n'a jamais tué personne». Une conclusion qui a valeur de message à tous ceux qui se surinvestissent dans leur job : travailler en excès pour obtenir un avancement social et financier peut raccourcir l'espérance de vie. Nous voilà prévenus.

Du surinvestissement au burn out

Rien ne sert de travailler comme un forcené donc. Les chercheurs britanniques sont rejoints sur ce point par des collègues américains



cains de l'Université de Californie et de San Francisco. Ils soutiennent que les efforts faits dans son travail, par exemple rendre un projet en avance, ne sont que rarement récompensés. Moralité : pas la peine de travailler dur ! Là encore, mieux vaut la modération que l'excès de travail.

En France, plus de 3 millions de Français seraient au bord de la crise de nerfs au travail.

En cause, un sur-engagement à l'origine d'une souffrance psychologique. C'est le fameux burn out, ce syndrome d'épuisement professionnel, qui peut mener à la dépression s'il n'est pas pris en charge. Pression, stress, insécurité professionnelle. Aujourd'hui plus d'un Français sur 10 serait guetté par un risque de burn-out. Signe que le travail n'est plus synonyme de bonne santé.

DOULEURS MUSCULAIRES Les patchs chauffants ne seraient pas si bons que ça



Les patchs diffuseurs de chaleur et les packs de glace pourraient faire plus de mal que de bien en cas de blessure ou de douleur musculaire, avertissent les physiothérapeutes américains.

De nouvelles recommandations pour l'usage des patchs diffuseurs de chaleur et des packs de glace viennent d'être diffusées aux Etats-Unis.

Ces patchs s'appliquent à même la peau sur les zones endolories par des douleurs musculaires (courbatures, torticolis, lumbago) ou articulaires (aux endroits des genoux, des coudes ou des épaules). Toutefois, pour les physiothérapeutes américains, ils ne devraient pas être utilisés sans l'avis d'un médecin car «ces agents passifs ne favorisent pas la participation à un programme de traitement actif».

Sous-entendu : étant donné que ces patchs soulagent la douleur à court terme, lorsqu'on les utilise, on retarde la visite chez le médecin ou chez le kiné. Et on tarde à commencer un véritable

programme d'exercices visant à restaurer la force et la mobilité.

Patch chauffants : comment ça marche ?

Les patchs diffuseurs de chaleur contiennent des substances

naturelles (fer, charbon actif...) qui produisent une réaction chimique au contact de l'air. Cette réaction produit de la chaleur, qui augmente le flux sanguin en dilatant les vaisseaux. Cela a pour effet de détendre les muscles et de soulager la douleur.

A l'inverse, les packs de glace soulagent la douleur par vasoconstriction (un rétrécissement des vaisseaux sanguins). Ils sont surtout recommandés après un claquage ou lors d'une douleur articulaire subite. Tandis que les patchs chauffants sont conseillés en cas de torticolis, crampes, lumbagos, douleurs musculaires.

Mais, pour la Fédération américaine de kinésithérapie, les patchs répondent plus à un effet de mode qu'à un réel besoin thérapeutique. Ils ne doivent surtout pas remplacer la visite chez le médecin, qui prescrira le traitement adapté au type de douleur. «Si ces traitements ponctuels encouragent les personnes à être actives plus rapidement, alors ils sont utiles. Car le retour à une activité physique normale est toujours souhaitable. Mais encore faut-il savoir s'il vaut mieux appliquer du froid ou du chaud sur la blessure. Et pour ça, rien ne vaut l'avoir d'un thérapeute» souligne la fédération de kinésithérapie.

CLÔTURE DU 9^E ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DES AÏSSAOUA À MILA

Zineddine Bouchaâla «allume» le public

Le chanteur constantinois Zineddine Bouchaâla a «allumé», dans la nuit de samedi à dimanche à Mila, le public particulièrement nombreux qui a assisté à la soirée de clôture du 9^e festival culturel national des Aïssaoûa. Très en verve, l'artiste, servi par une voix puissante, a conduit l'assistance au bord de la transe avec ses morceaux foudroyants, mêlant avec bonheur le Malouf aux rythmes Soufis propres aux «Khouane Aïssaoûa» de la ville du Vieux Rocher.

Le public, composé de familles et de jeunes, a particulièrement vibré aux rythmes de «Rabi Ydjr Halli», «L'hamdoulah Bdît», «Bism Allah Maftahi» ou encore «Besmak Bdît Ya Khalak».

La soirée de clôture, organisée à la maison de la culture Moubarak El Mili, en présence également des autorités locales, a également été animée par les deux troupes de l'Association pour le patrimoine Aïssaoûa, de Médéa, et du «Folklore Badaoui» de Tissemsilt qui ont gratifié l'assistance de chants spirituels rythmés, très appréciés du public. Une grande affluence du public a marqué toutes les soirées de ce festival depuis son ouverture, il y a une semaine, sous le slogan «l'art Aïssaoûa, des mélodies de tous les horizons». Dix-sept troupes venues de 13 wilayas y ont pris part.

OUARGLA

Plus d'une dizaine de troupes animent le festival de l'Inchad

Plus d'une dizaine de troupes artistiques de la région sud du pays, prennent part à la cinquième édition du festival culturel local de l'Inchad (chant), qui s'est ouverte samedi à la maison de la Culture «Moufdi Zakaria» de Ouargla.

Placée sous le signe «Talents et créativités», cette manifestation, regroupe des troupes de chant venues des wilayats de Ghardaïa, Adrar, Tamanrasset, et Ouargla, selon les organisateurs. Ces troupes dont «El-Assala», «Ribâb El-Albab» (Ouargla), ainsi qu'«El-Amdjâd» (Ghardaïa), se disputeront les trois premières places du podium favorisées par des récompenses financières et des prix d'encouragement, a-t-on fait savoir. La cérémonie d'ouverture de ce rendez-vous culturel a été marquée par un merveilleux spectacle animé devant un public nombreux, par des troupes locales telles que «El-Anadel», «El-Dhia». Cet événement culturel vise à prospecter des nouveaux talents, notamment chez les jeunes catégories, et à promouvoir ce genre artistique, a précisé le commissaire du festival M. Mokhtar Guremida.

Le programme du festival qui se poursuivra durant une semaine, comprend des rencontres et des ateliers d'études encadrées par des spécialistes dans l'Inchad.

Des randonnées touristiques au profit des participants figurent également au programme de ce festival culturel local.

SELON M^{me} NADIA LABIDI :

«Possibilité d'aménagement de locaux pour des activités culturelles à Ali-Mendjeli»

La possibilité d'aménager des locaux situés au bas des immeubles de la nouvelle ville Ali-Mendjeli (Constantine) pour des activités culturelles sera étudiée, a indiqué samedi la ministre de la Culture, Nadia Labidi.

Le cours d'un bref point de presse tenu à la cité administrative de la Cité Daksi, la ministre, précisant que ces locaux peuvent être aménagés en bibliothèques et en salles de sports, a souligné que la démarche vise à



«créer une animation» et «à améliorer le quotidien des jeunes» dans une ville nouvelle où l'on ne voit que des immeubles. Affirmant que la

M^{me} Labidi a déclaré que la pratique de l'acte culturel «ne doit pas être tributaire d'infrastructures importantes, mais doit plutôt se créer et se poursuivre avec les moyens de bord», en attendant, a-t-elle précisé, la réalisation de l'ensemble des structures programmées dans la ville nouvelle.

La ministre a également fait savoir, qu'une conférence de presse sera organisée en octobre prochain pour détailler le programme de l'événement culturel «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

L'artiste américain Eric Sardinas ouvre en fanfare le 12^e Dimajazz de Constantine

La douzième édition du festival international de jazz, Dimajazz, a été ouverte «en fanfare», samedi soir, par le guitariste américain Eric Sardinas qui a embrasé la scène dès le premier retentissement de sa guitare à résonateur.

Organisé cette année à la cité Zouagli, sur les hauteurs de la ville, sous un chapiteau planté à côté du théâtre de verdure, le festival a démarré avec Eric Sardinas et son groupe Big Motor qui ont administré une sacrée dose d'énergie blues et de rock endiablé, au grand bonheur d'un public qui ne pouvait tenir en place.

La magie a opéré dès les premières mesures. Accompagné du bassiste Levell Price et du batteur Bryan Keeling, véritable machine à rythme, Eric a interprété de sa voix rauque «Find my heart», «Down to whiskey», «Texola», «All I need» et plusieurs autres tubes d'un répertoire que le public semble connaître et apprécier.

Noyé dans une nuée d'applaudissements à chaque début de morceau, le chanteur et sa bande ont fait voyager le public pendant près de deux heures dans l'univers du blues, dans la pure tradition de Chicago, celle que le chanteur qualifie de «simple et complexe» à la fois. En coulisses, Eric s'est dit «ravi» par l'accueil que le public lui. «La musique, quelle qu'elle soit, reste un langage universel», a-t-il lancé.

La première partie de la soirée de ce 12^e Dimajazz a été animée par Mamia Cherif et Jazzaarab. Se produisant pour la première fois à Constantine, Mamia, passant de l'arabe au français, puis à l'espagnol, et glissant d'un rythme à un autre à interprété, «Un soir de bal»,



«Whatever Lola wants», «Maâlich» et d'autres chansons de sa composition, croisant les sonorités d'orient et d'occident.

La chanteuse qui adapte les standards du jazz en arabe, présente son style comme «sa façon de raconter la vie». Pour le commissaire du festival, Zoheir Bouzid, ce nouveau rendez-vous constitue une «édition spéciale». Il a indiqué à l'APS que le commissariat s'est lancé «un vrai défi» pour maintenir cet événement international qui a désormais son histoire et ses fans.

L'organisation de cet événement à Constantine n'a pas été facile, toutes les salles de spectacles connaissant des travaux de réhabilitation.

Le commissariat du festival a opté pour un chapiteau «reproduisant toute une salle avec même des bonus : davantage de places et une programmation adaptée, avec une musique énergétique et festive, tout en restant dans le jazz et ses dérivés», a souligné M. Bouzid.

Devant se poursuivre jusqu'au 26 du mois en cours, le millésime 2014 du Dimajazz est fort d'un menu «métissé et coloré», dédié à l'Afrique, berceau du rythme, affirment les organisateurs.

A l'affiche, du jazz électrique avec Sylvain Boeuf et LP Septet et aussi les belges Ananke et le duo chinois M. & Miss. Le festival accueillera aussi Sean Kuti, le leader du groupe Egypt 80, Sandra N'kake et Sir Tolno. Des rythmes africains toujours, le public se délectera également de la virtuosité du guitariste aux multiples facettes Hervé Samb et son groupe. Il appréciera aussi le batteur Sonny Troupe et son groupe, ainsi que la formation de jazz The Syndicate. La soirée de clôture de cette édition qui promet beaucoup sera confiée à Yuri Buenaventura, Juan Carmona et P'tit Moh.

HISTOIRE

Le choix de Constantine, un retour aux origines de notre histoire

COLLOQUE SUR MASSINISSA

Le choix de Constantine pour abriter un colloque sur le roi numide Massinissa est un retour aux origines de notre histoire et de notre référent civilisationnel, a déclaré samedi à El Khroub le secrétaire général du Haut commissariat de l'amazighité (HCA), M. Si El Hachemi Assad.

S'exprimant en marge des travaux du colloque international «Massinissa, au cœur de la consécration du premier Etat Numide», organisé au centre culturel M'hamed-Yazid, M. Assad a précisé que cette

rencontre est inscrite dans le cadre de la mission du HCA qui est d'élargir l'enseignement de la langue Amazighe et de traduire sa dimension nationale.

Il a ajouté, à ce propos, que le premier cours en langue Amazighe programmé demain dimanche dans un établissement scolaire à El Khroub «est un premier pas et un engagement du HCA et de ses partenaires dans la généralisation de l'enseignement de tamazight». M. Assad a ajouté qu'à titre d'expérience, le HCA compte

appuyer l'enseignement de la langue Amazighe à Constantine en sollicitant des licenciés en langues des villes de Batna ou de Tizi Ouzou pour les répartir sur certains établissements scolaires, à El Khroub et d'autres pôles urbains de la ville. Il a souligné que la même démarche sera adoptée dans les régions ouest et sud du pays. Il mis en exergue l'apport de la radio locale dans la diffusion de la langue Amazighe à Constantine. Evoquant la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», que

la ville des ponts s'apprête à accueillir l'an prochain, M. Assad a précisé que l'amazighité «n'est pas exclue» de l'événement, et ajouté que la toponymie de la ville «interpellé son histoire».

Affirmant que la langue Amazighe est un facteur de cohésion et une valeur ajoutée pour la société algérienne, le secrétaire général du HCA a souligné «la volonté politique de déterrer l'histoire de l'Algérie plurielle».

APS

PALESTINE**La consolidation de la trêve à Gaza au menu de négociations israélo-palestiniennes demain au Caire**

Les négociations indirectes entre Palestiniens et Israéliens pour consolider la trêve à Gaza doivent reprendre cette semaine très probablement demain au Caire, un round crucial pour la reconstruction de l'enclave après la récente agression militaire israélienne.



Ces négociations doivent débuter deux jours après des discussions inter-palestiniennes prévues en Egypte entre les mouvements Fatah et Hamas pour tenter de sauver leur accord de réconciliation.

Palestiniens et Israéliens avaient conclu le 26 août un accord mettant fin à 50 jours d'agression de l'armée israélienne à Gaza - tuant près de 2.200 Palestiniens et causant des dégâts matériels colossaux.

Négociations cruciales pour la construction de Gaza

Cet accord prévoyait une reprise des négociations sous un mois pour évoquer les sujets les plus sensibles, notamment la construction d'un port, la rénovation de l'aéroport de Ghaza et l'échange de prisonniers palestiniens. Seul le cessez-le-feu, jusqu'ici respecté, avait été conclu, ainsi que des mesures d'allègement du blocus israélien imposé depuis 2006, dont aucune n'a néanmoins été mise en œuvre dans l'immédiat - élargissement de la zone de pêche, entrée des matériaux nécessaires à la reconstruction de Gaza.

«L'Egypte a invité les groupes de résistance palestinienne à leur tête le Hamas et les israéliens à reprendre les négociations au Caire le 24 septembre», a indiqué un responsable palestinien.

Un responsable égyptien a

confirmé cette invitation. Le bureau du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu s'est refusé à commenter cette annonce selon l'AFP.

Selon la radio militaire israélienne et le site du quotidien Haaretz, l'Egypte aurait accepté, à la demande d'Israël, d'avancer à mardi la reprise des négociations pour tenir compte du calendrier religieux juif.

Abbas à New York pour demander la fin de l'occupation israélienne

Mercredi s'ouvrira à New York l'Assemblée générale de l'ONU, où le président palestinien et chef du mouvement Fatah Mahmoud Abbas entend faire adopter une résolution demandant la fin, d'ici trois ans, de l'occupation israélienne.

Si son exigence, soutenue par la Ligue arabe, n'était pas entendue - et qu'un veto américain pourrait rapidement l'arrêter - l'Etat de Palestine menace d'adhérer à la Cour pénale internationale, ce qui lui permettrait de poursuivre des responsables israéliens pour «crimes de guerre» à Ghaza.

Avant de se rendre à New York, M. Abbas a rencontré à Paris le président François Hollande qui a indiqué qu'une résolution sur «la solution du conflit» israélo-palestinien serait présentée au Conseil de Sécurité. Mais avant de négocier avec les Israé-

liens, le Fatah et le mouvement Hamas doivent se retrouver au Caire lundi, sous l'égide des Egyptiens, pour sauver leur accord de réconciliation conclu en avril, selon des responsables palestiniens.

Cet accord, qui a donné naissance début juin à un gouvernement d'union formé d'indépendants, était censé mettre fin à la division entre les directions en Cisjordanie ou siège l'Autorité palestinienne, et à Gaza contrôlée par le Hamas.

Mais l'Autorité palestinienne a ensuite accusé le Hamas d'empêcher le gouvernement de travailler à Gaza, tandis que le mouvement de résistance islamique reproche à l'Autorité de ne pas payer ses 45 000 fonctionnaires à Gaza.

Ce transfert du pouvoir est crucial à l'approche d'une conférence des donateurs le 12 octobre au Caire car de nombreuses capitales conditionnent leur aide à la reconstruction de Gaza à sa remise à l'Autorité palestinienne et non au Hamas considéré comme un groupe «terroriste» par les Etats-Unis et l'Union européenne.

Début septembre, M. Abbas avait menacé de mettre fin au partenariat avec le Hamas accusé de maintenir un «gouvernement parallèle». Les discussions inter-palestiniennes détermineront en plus selon les observateurs le sort des négociations avec Israël.

TUNISIE**Une première femme candidate pour la présidentielle du 23 novembre**

La présidente du Mouvement démocratique pour la réforme et la construction, Emna Mansour Karoui a déposé samedi sa candidature à la présidentielle tunisienne, pour ainsi être la première femme officiellement en lice pour la présidence de la République tunisienne.

Femme d'affaires, Mme Karoui a confirmé avoir récolté plus de 12.000 signatures d'électeurs et avoir de grandes chances de remporter la présidentielle. Jusqu'à présent, seize personnalités politiques et indépendantes ont déjà déposé leur candidature à la présidentielle tunisienne prévue le 23 novembre prochain.

Parmi les candidats, figurent l'actuel président de la République, Moncef Marzouki, le président de l'Assemblée constituante, Mustapha Ben Jaâfar ainsi que l'ancien chef du gouvernement, Béji Caïd Essebsi et l'ancien ministre des Affaires étrangères, Kamel Morjane.

D'après le directeur de sa campagne électorale, Adnen Manser, l'actuel chef d'Etat tunisien s'est porté candidat à la présidentielle en tant qu'indépendant. Dans un communiqué en son nom, M. Marzouki a affirmé qu'il poursuivra ses fonctions jusqu'à l'élection d'un nouveau président de la République d'autant qu'il n'acceptera en aucun cas laisser la voie à un «vide» au sommet de l'Etat tunisien.

Le dernier délai pour le dépôt des candidatures pour la présidentielle est fixé par l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) pour le 22 septembre courant.

SOUDAN DU SUD**L'IGAD condamne de nouveaux combats**

L'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad), groupe constitué de certains pays africains et qui ont offert ses bons offices aux belligérants sud-soudanais, a condamné samedi de nouveaux combats à Renk et à Malakal, dans l'Etat du Haut-Nil. Les combats ont eu lieu moins d'un mois après la signature d'un accord de cessation des hostilités, le 25 août 2014.

Selon une déclaration de l'Igad, qui regroupe l'Ethiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud et l'Ouganda, les envoyés spéciaux de l'Igad aux négociations sud-soudanaises regrettent cette tourmente et appellent les deux parties à cesser immédiatement les combats. Pour l'Igad, les nouveaux affrontements visent à dérayer la 6^e session de la seconde phase des négociations de paix.

YÉMEN**La situation loin d'être pacifiée malgré l'annonce d'un accord de sortie de crise**

La situation semble loin d'être pacifiée au Yémen où des combats meurtriers se poursuivent dimanche à Sanaa entre rebelles houthies et factions sunnites, fidèles au gouvernement, en dépit d'un accord de pacification annoncé la veille par l'ONU. L'émissaire de l'ONU sur place, Jamal Benomar, a annoncé dans un communiqué qu'«après des consultations intensives avec toutes les parties politiques, y compris Ansarullah (les rebelles chiites), un accord a été conclu pour résoudre la crise actuelle au Yémen (...).

Il a également regretté la poursuite des violences qui ont fait des dizaines de morts cette semaine et affirmé que le «temps est venu pour toutes les parties de faire prévaloir l'intérêt de la nation sur les considérations partisanes (...).

Depuis jeudi, le nord de la capitale Sanaa n'a pas connu un seul moment de répit en raison des affrontements entre rebelles houthis d'Ansarullah et les combattants du parti sunnite d'Al-Islah.

De fortes explosions ont été entendues à la mi-journée dans le nord de la capitale alors que les échos des bombardements et des tirs en provenance de ce secteur étaient clairement audibles tôt le matin dans le reste de la capitale, selon des médias.

En dépit d'un couvre-feu nocturne décreté samedi par les autorités dans quatre quartiers du nord de Sanaa, les affrontements n'ont pas cessé durant la nuit.

L'ONU annonce un accord de sortie de crise

M. Benomar négociait depuis trois jours un cessez-le-feu avec le chef de la rébellion houthie, Abd Malek al-Houthi, dans son fief de Saâda (nord), dans le nord du Yémen. Dans un communiqué, il a annoncé tard samedi un accord de «sortie de crise» au Yémen et précisé que des préparatifs étaient en cours pour la signature d'un accord qui sera «un traité national permettant de faire avancer le processus pacifique» au Yémen. Aucune indication n'a été donnée sur les termes de cet accord. Il n'a néanmoins pas précisé si cet accord impliquait une trêve à Sanaa, un retrait des rebelles de la capitale ou encore la levée des sit-in de protestation. On ignore également quand cet accord sera signé par les parties en conflit et le cadre proposé pour une participation au pouvoir d'Ansarullah, le bras politique des rebelles. Deux précédents accords de sortie de crise annoncés ces dix derniers jours par les autorités n'avaient pas été suivis d'effet.

Pas de répit dans les combats en dépit d'un couvre-feu nocturne

Juste avant l'annonce de cet accord survenue tard le soir, les autorités yéménites ont décreté un couvre-feu nocturne de 21H00 jusqu'à 06H00 locales (18H00 à 03H00 GMT) dans les quartiers de Chamlane, Al-Madhabah, Thahabat et Balaa du nord de Sanaa, où les affrontements ont provoqué la suspension de vols internationaux et paralysé la ca-

pitale. Près de 40 personnes ont été tuées durant la seule journée de jeudi. Au moins cinq civils ont trouvé la mort samedi alors que les pertes parmi les combattants se comptent par dizaines. Universités, écoles et commerces du Nord et du Nord-Ouest de la capitale yéménite ont été contraints de fermer leurs portes à cause des violences. Le bâtiment de la télévision publique au Yémen était en feu samedi, après trois jours de bombardements au mortier par les rebelles d'Ansarullah, dits les «Houthis».

Le chef de l'Etat, Abd Rabbo Mansour, cité par les médias locaux, a qualifié cette offensive de «tentative de coup d'Etat», voyant dans les tirs contre le siège de la télévision publique visé également la veille, et d'autres installations publiques, «l'illustration de cette démarche putschiste».

Depuis plus d'un mois, les rebelles campent avec leurs partisans dans et autour de Sanaa pour réclamer l'évitement du gouvernement accusé de corruption, un droit de regard sur la nomination des ministres et un accès à la mer.

Les rebelles avaient rejeté en août une proposition du président Hadi portant sur la nomination d'un nouveau Premier ministre et la réduction d'une augmentation controversée des prix du carburant, deux de leurs principales revendications. Issus du zaidisme, les houthis sont, une branche du chiisme majoritaire dans le nord du Yémen, alors qu'à l'échelle nationale, les sunnites sont prédominants.

APS

ARMEMENTS

Les Etats-Unis vont livrer des hélicoptères «Apache» à l'Egypte



Les Etats-Unis vont livrer des hélicoptères «Apache» à l'Egypte pour soutenir le pays dans sa lutte contre le terrorisme, a indiqué l'attaché de presse du Pentagone John Kirby.

Le secrétaire américain à la Défense, Chuck Hagel, s'est entretenu samedi au téléphone avec son homologue égyptien Sedki Sobhi pour confirmer que les Etats-Unis allaient livrer 10 hélicoptères Apache à l'Egypte pour soutenir le pays dans sa lutte contre le terrorisme, a précisé John Kirby dans un communiqué.

«M. Hagel et le général Sobhi ont également discuté de la sécurité régionale au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi que de la coalition dirigée par les Etats-Unis pour lutter contre l'EIIL (Etat islamique en Irak et au Levant)», a-t-il ajouté.

Le général Sobhi, ancien chef d'état-major de l'armée, a remplacé Abdel-Fattah al-Sissi fin mars après que ce dernier eut annoncé sa démission de l'armée pour se présenter à l'élection présidentielle qu'il a remporté fin mai.

Les Etats-Unis ont suspendu temporairement leur aide militaire à l'Egypte, notamment la livraison de 10 hélicoptères Apache, jusqu'à la fin du mois d'avril lorsque l'administration Obama a décidé de lever partiellement l'interruption du programme d'aide américain. Lors de la conversation téléphonique, M. Hagel a également salué «le rôle de médiateur» de l'Egypte pour négocier un cessez-le-feu dans la bande de Gaza, a ajouté le communiqué.

SYRIE

Exode des Kurdes de Syrie en Turquie fuyant la poussée des éléments de l'EI

Des dizaines de milliers de Kurdes de Syrie se sont réfugiés en Turquie au cours des dernières

24 heures, fuyant la poussée des éléments de l'Etat islamique (EI) qui assiégeaient dimanche une ville clé à la frontière turque, après avoir pris une soixantaine de villages dans une offensive fulgurante.



Depuis vendredi, quelque 70.000 civils kurdes de Syrie se sont réfugiés en Turquie, selon le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) qui évoque l'arrivée possible de «centaines de milliers» de personnes supplémentaires.

Le HCR renforce son action pour aider le gouvernement de Turquie à venir en aide à environ 70.000 Syriens ayant fui en Turquie ces dernières 24 heures», a indiqué l'organisation spécialisée de l'ONU dans un communiqué.

En outre, poursuit le communiqué, «le gouvernement turc et le HCR se préparent à la possible arrivée de centaines de milliers de réfugiés en plus ces prochains jours» alors que les combats se poursuivent.

La Turquie a ouvert vendredi sa frontière aux réfugiés syriens qui ont commencé à quitter jeudi le secteur de la localité de Aïn al-Arab (Kobané en langue kurde), encerclée par les éléments de l'EI.

Cette ville, la troisième agglomération kurde de Syrie, était «totalement assiégée» dimanche par le groupe armé EI qui veut renforcer son contrôle sur une large portion de la frontière avec la Turquie, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Les éléments de ce groupe extrémiste, qui ont pris plus de 60 villages dans la région de Kobané depuis mardi soir, «ont encore progressé et se trou-

vent dans certains endroits à une dizaine de kilomètres seulement de la ville», a affirmé le directeur de cette ONG, Rami Abdel Rahmane.

En lançant l'assaut sur Kobané, l'EI veut s'assurer une liberté de mouvement dans l'important tronçon qu'il contrôle à la frontière turc et renforcer son emprise dans le nord syrien où il occupe de vastes régions, de même que de larges pans de territoires en Irak voisin.

Washington veut former et armer les rebelles syriens, mais ça va prendre des mois

Fort de quelque 35.000 hommes recrutés dans plusieurs pays notamment occidentaux, ce groupe ultra-radical continue de s'emparer de régions en Syrie comme en Irak, malgré l'annonce par les Etats-Unis de leur intention de le détruire avec l'aide d'une large coalition internationale.

Dans sa stratégie «antijihadistes» annoncée début septembre, le président américain Barack Obama, dont le pays mène des frappes contre les positions de l'EI en Irak depuis le 8 août, a affirmé qu'il était prêt à faire de même en Syrie, mais aucune action militaire n'a encore été entreprise dans ce pays.

Le président américain, qui a exclu des troupes au sol en Irak comme en Syrie, veut aussi entraîner et mieux équiper les rebelles modérés syriens pour qu'ils puissent faire face à l'EI.

La conseillère à la sécurité nationale du président américain, Susan Rice avait récemment déclaré qu'il faudrait des mois pour former les rebelles syriens pour les préparer à lutter contre les éléments de l'EI. Susan Rice a indiqué que l'administration américaine agirait aussi vite que possible, une fois que le Congrès aura donné le feu vert au projet du président Obama de former et d'armer les rebelles syriens approuvé par les Etats-Unis.

«Mais c'est quelque chose qui prendra plusieurs mois», a affirmé Mme Rice lors d'un point de presse quotidien de la Maison Blanche.

Sur le terrain, les combats font rage entre éléments de l'EI, munis d'armes lourdes et de chars, et combattants kurdes qui défendent Kobané avec l'aide de leurs frères d'armes venus de Turquie.

L'OSDH a annoncé qu'au moins 300 combattants venus de régions kurdes en Turquie ont traversé la frontière avec la Syrie dans la nuit et se sont joints aux milices kurdes YPG à Kobané pour combattre l'EI.

Ces combats meurtriers ont fait au moins 39 morts côté EI et 27 côté kurde en plus d'au moins 11 civils exécutés par l'EI depuis mardi, selon les médias.

«La grande majorité des jihadistes tués sont des non-Syriens, dont des Tchétchènes et des ressortissants du Golfe», selon M. Abdel Rahmane.

RUSSIE - UKRAINE

Les USA espèrent un apaisement des tensions entre l'Ukraine et la Russie avant le Sommet du G20

Les Etats-Unis ont fait part dimanche de leur souhait de voir la Russie résoudre son conflit avec l'Ukraine avant le sommet du G20 en novembre en Australie, au lendemain de la signature d'un mémorandum de paix aux négociations de Minsk entre les représentants du gouvernement ukrainien et les séparatistes prorusses.

«Le but, c'est que ces problèmes soient en voie d'amélioration, de manière à ce que cela soit résolu d'ici au mois de novembre», a déclaré le secrétaire américain au Trésor, Jack Lew, en référence au conflit entre Kiev et les séparatistes pro-russes dans l'Est de l'Ukraine, soutenus par Moscou, selon l'Occident.

M. Lew s'exprimait à l'issue d'une réunion de deux jours des ministres des Finances et gouverneurs des banques centrales des nations du G20, à Cairns, une rencontre de préparation du sommet de l'organisation en novembre à Brisbane, autre ville d'Australie, pays qui en assure la présidence tournante.

«Dans l'éventualité où la situation ne serait pas meilleure, je crois qu'à l'occasion d'une réunion, le président Poutine entendrait directement ce qu'il entend avec les sanctions économiques et à travers d'autres expressions en ce moment, à savoir que les agissements de la Russie sont inacceptables», a-t-il ajouté.

«L'objectif est de résoudre la situation, et pour la Russie de régler cela par la voie diplomatique, de façon à ce que l'Ukraine puisse retrouver une activité normale et une croissance de son économie», a encore dit M. Lew. L'opposition à la présence du président russe Vladimir Pou-

tine à Brisbane s'était accentuée après le crash en juillet de l'avion de ligne de Malaysian Airlines qui a tué ses 298 occupants dans l'est de l'Ukraine, près de la frontière avec la Russie. Kiev et les Occidentaux accusent les rebelles prorusses d'avoir abattu l'appareil avec un missile sol-air fourni par la Russie, ce que Moscou dément. Samedi, à Cairns, le Trésorier australien Joe Hockey a indiqué qu'un consensus se dégageait pour la participation de la Russie au G20 de Brisbane. «Si l'un des participants devait être exclu pour diverses raisons, il faudrait l'accord de tous les participants au G20», avait déclaré le Trésorier Hockey, équivalent australien d'un ministre de l'Economie et des Finances.

Or, «nous avons consulté un grand nombre de pays, et le retour a été clair sur le fait que nous nous attendons bien sûr à ce que la Russie participe au G20», avait-il souligné.

Signature d'un mémorandum, ultime tentative pour ramener la paix dans l'Est de l'Ukraine

La veille, les représentants du gouvernement ukrainien et les séparatistes pro-russes ont convenu d'un cessez-le-feu et de la création d'une zone démilitarisée de 30 km dans l'Est de l'Ukraine, ont-ils annoncé au terme de sept heures de pourparlers à Minsk.

«Nous avons signé un mémorandum», a déclaré à la presse l'émissaire de Kiev, l'ex-président Leonid Koutchma. Le document en neuf points prévoit notamment un arrêt de l'usage des armes et un retrait de 15 km

des artilleries lourdes des deux camps depuis leur «ligne de contact», a précisé M. Koutchma.

«Ce sera l'occasion de créer une zone de cessez-le-feu d'au moins 30 kilomètres de large», a-t-il ajouté. Cet accord est la dernière tentative en date pour tenter de ramener la paix dans l'Est de l'Ukraine, où séparatistes prorusses et armée ukrainienne s'affrontent depuis avril.

Ce groupe de contact, composé également de représentants de la Russie et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (Osce), avait conclu le 5 septembre un «protocole de cessez-le-feu», formulé de manière vague, qui a permis une désescalade de la violence sans pour autant arrêter complètement les combats.

Les belligérants ont convenu de ne pas utiliser des armes lourdes dans des zones peuplées et d'interdire les avions de combat et les drones de survoler la zone de sécurité qui sera sous surveillance de l'Osce, a expliqué Leonid Koutchma.

Le mémorandum prévoit également que «tous les groupes armés, les équipements militaires, les combattants et les mercenaires» ne pénètrent pas dans cette zone.

Il «devrait créer une zone de complète sécurité», a indiqué de son côté Igor Plotnitsky, représentant séparatiste de la «République populaire de Lougansk», ajoutant que le statut des régions de Lougansk et Donetsk, contrôlées par les séparatistes, n'avaient pas été discuté.

En cinq mois, le conflit dans l'est de l'Ukraine a fait près de 2.900 morts et a poussé plus de 600.000 civils à fuir.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

05:05 Franklin
05:20 Franklin
05:30 TFou
09:10 Automoto
10:00 Téléfoot
10:55 L'affiche du jour
11:00 Les douze coups de midi
11:50 Du côté de chez vous
12:00 Journal
12:30 Reportages
13:45 Person of Interest
14:30 Person of Interest
15:20 Les experts : Manhattan
16:05 Bienvenue chez nous
17:10 Secret Story
18:00 Money Drop
18:55 Météo
19:00 Journal
19:30 Tirage du Loto
19:35 Météo
19:40 Nos chers voisins
19:45 Pep's
19:55 Esprits criminels
20:45 Esprits criminels
21:35 Esprits criminels
22:25 Esprits criminels

2

05:15 Talons aiguilles et bottes de paille
05:35 Talons aiguilles et bottes de paille
06:00 Thé ou café
07:05 Rencontres à XV
07:30 Sagesses bouddhistes
07:45 Islam
08:15 Judaïca
08:30 Source de vie
09:05 Présence protestante
09:30 Le jour du Seigneur
11:00 Cérémonie du souvenir
12:00 Journal
12:20 13h15, le dimanche...
13:07 Point route
13:15 Vivement dimanche
15:25 Grandeur nature
16:50 Face à la bande
17:50 N'oubliez pas les paroles
18:25 N'oubliez pas les paroles
18:50 Météo 2
19:00 Journal
19:40 Parents mode d'emploi
19:42 Beau travail
19:43 Alcaline l'instant
19:44 Météo 2
19:45 Castle
20:30 Castle
21:15 Castle
21:55 Castle
22:40 Expression directe
22:45 Dans quelle éta-gère
22:49 Météo outremer
22:50 Ciné-club
22:51 Les yeux sans visage

3

05:00 EuroNews
05:35 Ludo
05:36 Les Podcasts
05:47 Les Podcasts
05:59 Oggy et les cafards
06:06 Oggy et les cafards
06:12 Oggy et les cafards
06:24 Oggy et les cafards
06:31 Oggy et les cafards
06:37 Oggy et les cafards
06:48 La chouette & Cie
06:56 Shaun le mouton
07:03 Shaun le mouton
07:14 Tom et Jerry Show
07:40 Scooby-Doo, Mystères Associés
08:06 Scooby-Doo et la colonie de la

CANAL+

peur
09:19 Titi et Grosminet
09:44 Les lapins crétins : invasion
10:15 Expression directe
10:30 Dimanche avec vous
11:00 12/13 : Journal régional
11:10 12/13 dimanche
11:50 30 millions d'amis
12:50 Jour de brocante
14:00 En course sur France 3
14:20 Inspecteur Barnaby
16:00 Du côté de chez Dave
16:30 Slam
17:10 Questions pour un champion
17:55 Objectif indépendance
18:00 19/20 : Journal régional
18:18 19/20 : Edition locale
18:30 19/20 : Journal national
18:58 Météo
19:00 Tout le sport
19:15 Plus belle la vie
19:42 Beau travail
19:45 Mussolini-Hitler
21:20 Météo
21:22 Parlons passion
21:25 Grand Soir 3
22:20 14-18, la guerre en chansons

M6

06:05 Gorg et Lala
06:10 Kaeloo
06:20 Kaeloo
06:25 Drôles de coloc'
06:35 Les Dalton
06:45 Les Dalton
06:55 Shazzam super 2000
07:05 Le monde fantastique d'Oz
09:10 Les Miller, une famille en herbe
11:00 Rencontres de cinéma
11:20 Zapping de la semaine
11:40 Le JT
12:05 La grille
12:50 Formule 1 Grand Prix de Singapour
13:00 Formule 1 Grand Prix de Singapour
15:05 Les nouveaux explorateurs
16:05 La caméra planquée de François Damiens
16:15 Cartel
18:05 Pendant ce temps...
18:07 Pendant ce temps...
18:10 Le Before du grand journal
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal
20:00 Le grand journal, la suite
20:25 Le petit journal
20:55 Borgia 1497
21:50 Borgia 1498
22:45 Spécial investigation
23:35 L'oeil de Links

TF1

05:00 M6 Music
06:00 Absolument stars
08:40 Malcolm
09:10 Malcolm
09:35 Malcolm
10:10 Sport 6
10:20 Turbo
11:45 Le 12.45
12:05 Maison à vendre
14:00 D&CO, une semaine pour tout changer
16:15 66 minutes
17:40 Les reines du shopping
18:50 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:50 Scènes de ménages
22:40 Scènes de ménages

La sélection

TF1

19h55

Esprits criminels (Série TV)



Saison 1 - Episode 10 sur 22

L'équipe enquête sur la mort d'un étudiant et la disparition de plusieurs de ses condisciples. L'affaire serait-elle liée à une secte satanique ?

Saison 9 - Episode 7 sur 24

L'équipe de professeurs se rend à Boston pour enquêter sur une série de meurtres par strangulation. A priori, les victimes n'ont aucun lien entre elles.

Saison 9 - Episode 9 sur 24

En enquêtant sur deux meurtres commis dix ans plus tôt en Virginie, les professeurs découvrent des secrets de famille liés au passé ségrégationniste.

2

19h50

CASTLE (SÉRIE TV)

Saison 6 - Episode 6 sur 23

Susanna Richland, 28 ans, est retrouvée assassinée. Elle a reçu des coups de couteau à la gorge. La scène laisse penser à un rituel. Castle enquête.

Saison 5 - Episode 11 sur 24

Beckett et Castle enquêtent dans le monde de la production musicale new-yorkaise, suite au meurtre d'une DJ prometteuse, retrouvée dans une pou belle.

Saison 3 - Episode 2 sur 24

Beckett et Castle enquêtent sur le meurtre d'une très célèbre voyante. Leur premier suspect est Albert Moreno, un chef de gang qui la consultait.

**3**

19h45

MUSSOLINI-HITLER



En 1922, Benito Mussolini, créateur du mouvement fasciste, est élu président du Conseil italien. Et en 1933, Adolf Hitler, chef du parti nazi, est nommé chancelier allemand. Le Duce, qui s'oppose à la volonté d'Hitler d'annexer l'Autriche à l'Allemagne, signe le pacte d'Acier qui scelle leur alliance militaire. De la déclaration de la Seconde Guerre mondiale à l'armistice de 1945, ce documentaire revient sur les relations entretenues par les deux dictateurs. En mêlant grande Histoire et vie privée, il traite cette union fallacieuse en privilégiant le point de vue de Mussolini, le moins puissant des deux despotes.

CANAL+

20h55

BORGIA (SÉRIE TV)

Saison 3 - Episode 2 sur 14

Devenue conseillère du pape grâce à Rodrigo, Lucrezia n'arrive ni à imposer sa parole, ni à rassurer son mari, inquiet, avec l'arrivée de Cesare.

Saison 3 - Episode 3 sur 14

Alternant ruse et brutalité, Cesare poursuit ses conquêtes. Affaibli par ses crises d'épilepsie, le pape ne trouve de réconfort qu'àuprès de Luisa.

Saison 3 - Episode 4 sur 14

La conquête d'Arezzo par Vitelli met à mal la confiance de Louis envers Cesare. Des querelles familiales et l'état de santé de Rodrigo accablent Lucrezia.

**M6**

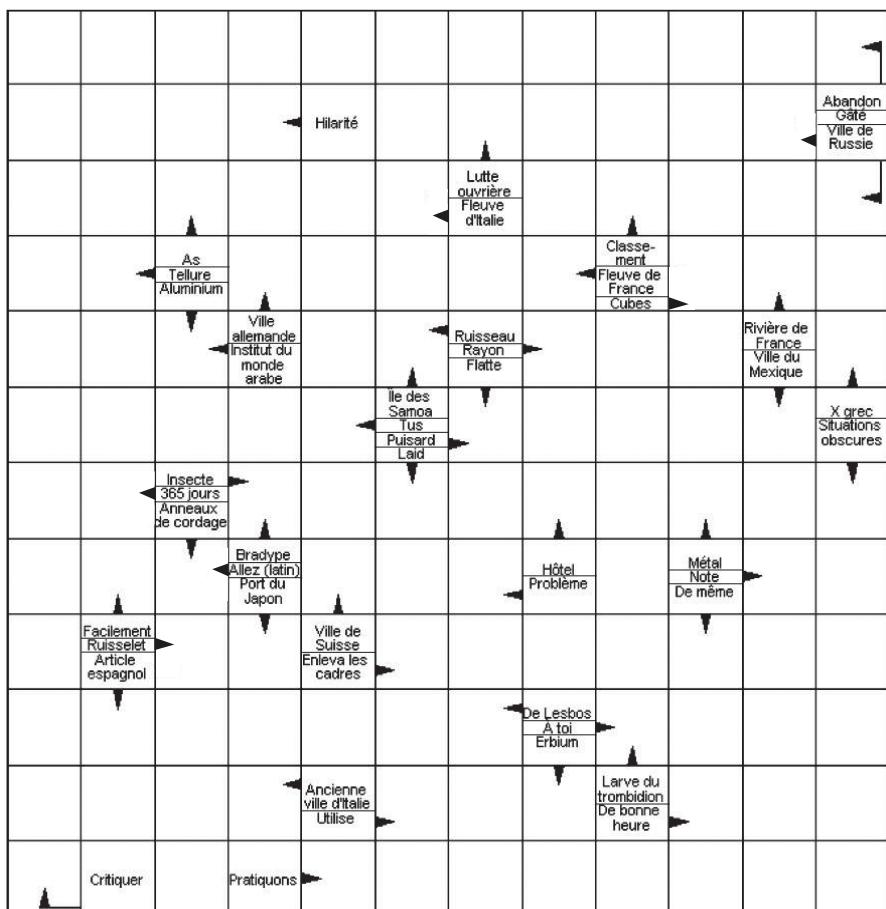
19h50

SCÈNES DE MÉNAGES (SÉRIE TV)



Un inventeur de génie, Allie Fox, souffre de voir son pays, les Etats-Unis, dédaigner les fruits de ses travaux. Vexé, il emmène toute sa famille sur la côte du Honduras, dans la Mosquitia, une contrée infestée de moustiques. Rien ne freine son ardeur. Allie Fox est bien décidé à reconstruire de toutes pièces un monde qui sera plus harmonieux que celui qu'a laissé Dieu au septième jour.

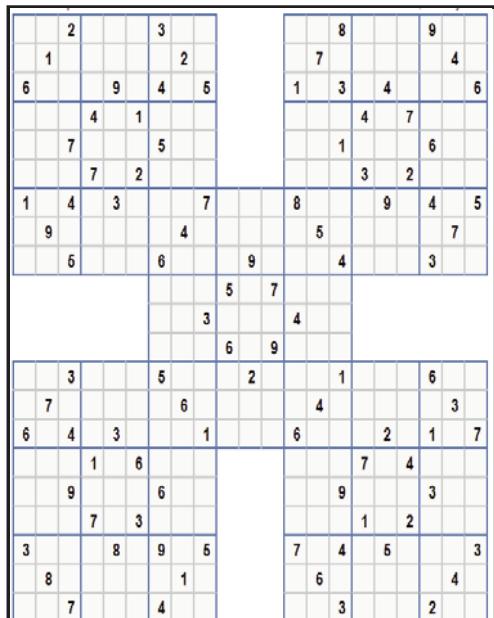
Mots fléchés n°724



Samouraï-Sudoku n°724

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°724

► Horizontalement:

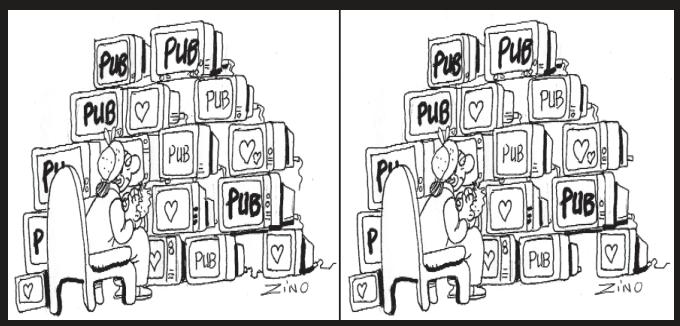
1. Constitué de cinq sons
2. Enlevée la cime - Prêtre et apôtre espagnol
3. Pillage d'une ville - Ensemble des règles et des habitudes fixées par la tradition
4. Tremblements de la voix - Lanthane
5. Italie - Argent - Grade
6. Chargea de l'est - Soutient les fils

► Verticalement:

1. Qui dégage une odeur infecte
2. Démantibuler - Curie
3. Ch. 1 du dép. des Alpes-Maritimes - Sommet calcaire dominant Toulon
4. Thalium - Houx d'Amérique du Sud - Mille-pattes
5. Excès d'air dans l'estomac
6. Commune de l'Ardèche - Chirurgien français (1830-1898)
7. Audace, effronterie - Qui publique - Monceau

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Lorsqu'on arrive en retard, il ne faut pas prendre la tête aux autres.

Proverbe algérien

Celui qui croit que la forêt est vide, c'est qu'il est dénué de sens.

Proverbe berbère

Qui veut faire quelque chose trouve un moyen. Qui ne veut rien faire trouve une excuse.

Proverbe arabe

Jeu de main, jeu de vilain

Proverbe français

C'est arrivé un 21 septembre

- 1499 : Traité de Bâle.
- 1504 : Traité de Blois.
- 1792 : Début de la Première République française et premier jour de la nouvelle « ère des Français », à savoir le tout premier jour du nouveau calendrier républicain qui va entrer en vigueur en octobre 1793.
- 1908 : Indépendance de la Bulgarie
- 1957 : Élection de François Duvalier à la présidence République haïtienne.
- 1960 : Indépendance du Soudan français.
- 1973 : Henry Kissinger devient secrétaire d'Etat aux États-Unis.
- 1980 : Début de la guerre Iran-Irak.
- 1988 : Fin du mandat du président libanais Amine Gemayel, sans successeur désigné.
- 1992 : Exclusion de la Yougoslavie de l'ONU.

Célébrations :

- **Journée internationale** : Journée sans voiture.
- OneWebDay (en), les utilisateurs du World Wide Web sont invités à montrer comment l'Internet affecte leur vie.
- Semaine européenne de la mobilité.
- **Bulgarie** : Jour de l'indépendance célébrant l'indépendance vis-à-vis de l'Empire ottoman en 1908.
- **États-Unis** : Journée des femmes d'affaires.
- **Mali** : Jour de l'indépendance célébrant l'indépendance vis-à-vis de la France en 1960.

TENNIS/CIRCUIT ITF-PRO WOMEN (2^E ÉTAPE) 32 joueuses dont 9 Algériennes dans le tableau final

Trente-deux joueuses de tennis, dont neuf Algériennes, animeront la 2^e étape du Circuit ITF-Pro Women, du 22 au 27 septembre courant, au Tennis Club Les-Palmiers de Benaknou (Alger), a annoncé dimanche la Fédération algérienne de tennis (FAT).

Ce tournoi, réunissant des concurrentes de 13 nationalités, se déroulera sous la direction de Hamza Khelessi (Algérie) et du juge-arbitre tunisien Kamel Belhadj-Ayala qui dirigera les deux tableaux (simple/double).

Trois candidates ont intégré son tableau final de ce tournoi, doté de 15 000 dollars, grâce à la «Wild Card» pour atteindre le nombre escompté de 32 concurrentes.

La première étape du circuit, disputée à Mansourah (Tlemcen) du 15 au 21 septembre, a été remportée par la Russe Margarita Lazareva, après sa victoire (en simple) devant la Française, Harmony Tan 7-6 (3), 6-2.

En double, le titre est revenu au tandem Margarita Lazareva (RUS) et Barbara Bonic (Serbie) après leur succès face à Tamara Curovic (Serbie) et Naomi Totka (Hongrie) 6-2,



6-2. Les neuf Algériennes devant

participer à ce tournoi sont : Assia Halo, Fatima-Zohra Boukezzi, Sihem Sahli, Amira Benissa, Sofia Benhalima, Saâdâ Belhadj, Sabrina Bouheddi, Doria Khetib et Samara Amour. Il y aura également la Tunisienne Yasmine Benabdallah et les Françaises Sherezad Reix, Harmony Tan, Amandine Cazeaux et Josephine Boualem, ainsi que la Suisse Conny Perrin et l'Australienne Chantelle Rigozzi.

La Serbie sera bien représentée également, avec les trois candidates

que sont Barbara Bonic, Natalija Kostic et Tamara Curovic, tandis que l'Autriche sera représentée par Pia Konig, Natasha Bredl, Kerstin Peckel et Maria Heil.

Il y aura également la Chinoise Xi-Yao Wang, l'Indienne Riya Bhattacharya, l'Américaine Alexandra Riley, ainsi que la Roumaine Cristina Moroi, et bien sûr, celle qui a remporté la précédente étape à Tlemcen, la Russe Margarita Lazareva.

Le coup d'envoi des épreuves, suivant le programme communiqué par la FAT, sera donné à ghoo.

BILLARD

Skikda abrite une compétition nationale les 25 et 26 septembre

Le Centre des loisirs et des sports de Skikda sera le théâtre d'une compétition nationale de Billard, les 25 et 26 septembre, avec une participation ouverte à tous les adeptes de la discipline, a annoncé dimanche un communiqué de la fédération algérienne de Raffle et Billard (FARB).

La compétition qui concernera les seniors garçons débutera dans l'après-midi du jeudi 25 septembre, après

la cérémonie du tirage au sort et l'ouverture officielle.

Le tournoi se poursuivra le lendemain, vendredi avec les phases avancées et les finales.

Organisé par la fédération algérienne de Raffle et Billard, en collaboration avec la ligue de la ville hôte et la DJS, le rendez-vous de Skikda «sera une belle opportunité pour voir à l'oeuvre les anciens et également les jeunes talents», explique-t-on à la fédération.

BEACH-VOLLEY (OPEN D'ALGER-2014)

Victoire de Rafik Belounis et Hocine Mechentel à Réghaïa

La paire Rafik Belounis-Hocine Mechentel de Boumerdès a remporté le tournoi de beach-volley de Réghaïa comptant pour la 7^e étape de l'Open d'Alger-2014, en battant en finale celle d'Alger, composée de Mohamed Hichem Benbouali-Djamel Azz 2-0 (21-16, 21-17).

Organisé par la ligue d'Alger de volley-ball, le tournoi de beach-volley

La 3^e place est revenue à la doublette d'Alger, Nadji Dif-Yacine Kadi, vainqueur dans la petite finale, de la jeune paire de Oued Souf, Tama Mohamed-Athmane Guedouda (2-0).

Les vainqueurs ont reçu les récompenses (diplômes, cadeaux et coupes), lors d'une cérémonie rehaussée par la présence des représentants des différents partenaires, et plusieurs

personnalités sportives.

Après Réghaïa, la station balnéaire de Sidi Fredj sera, lundi le théâtre de Bordj El Bahri clôtureront fin septembre, la saison estivale 2014.

Sudoku N°723

9	5	4	1	7	3	6	8	2
2	8	7	4	6	9	5	3	1
1	3	6	5	8	2	9	7	4
3	7	1	9	4	5	8	2	6
6	2	9	8	1	7	3	4	5
8	4	5	3	2	6	7	1	9
4	6	8	7	9	1	2	5	3
5	1	2	6	3	8	4	9	7
7	9	3	2	5	4	1	6	8

2	7	6	8	9	6	3	1	4
8	4	3	5	2	1	7	9	6
6	9	1	7	4	3	8	5	2
7	3	9	1	8	2	6	4	5
1	5	2	3	6	4	9	7	8
4	6	8	9	7	5	2	3	1
7	1	2	4	6	3	7	5	9
9	3	6	2	7	8	4	6	1
7	4	6	9	5	1	2	3	8

8	1	2	4	6	3	7	5	9
9	3	6	2	7	8	4	6	1
7	4	6	9	5	1	2	3	8
8	1	2	4	6	3	7	5	9
9	3	6	2	7	8	4	6	1
7	4	6	9	5	1	2	3	8
8	1	2	4	6	3	7	5	9
9	3	6	2	7	8	4	6	1
7	4	6	9	5	1	2	3	8

Solution

Mots Croisés N°723

FLEURDELISES
OURSE■BALCON
NEGOCIATION■
CUNNY■UT■P■R
IRASCIBILITE
E■D■LOIS.ERE
RIVIERE■B■AL
ENEEL■GSTAAD■
MAR■BA■ENNUI
ERBIL■ARC■IL
NIECES■N■PRE
T■SIDATIQUES

Mots Fléchés N°723

HORTICULTURE
■PERIR■AINES
GEAI■ONC■EN■
ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R
VRILLER■ELFE
A■OUIREZ■LEV
NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER
SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE
RAIRE■ELEVES



PÉTANQUE

Le club «Fraternité» remporte le mémorial Morsli-Bentamer à Tissemsilt

Le club «Fraternité» de Tissemsilt a remporté le trophée du mémorial de pétanque Morsli-Bentamer, qui a pris fin samedi après-midi à Tissemsilt.

La deuxième place a été remportée par le club Amel de Tiaret et la troisième est revenue au Chabab d'Ain Defla.

Une compétition complémentaire à cette manifestation, qui a eu lieu au terrain communal de pétanque, a été remportée par le club de Khemis Miliana (Ain Defla) suivi par le club «Fraternité» en deuxième place.

Des prix et des cadeaux ont été remis aux vainqueurs et un hommage a été rendu à la famille du regretté Morsli Bentamer.

Le tournoi de deux mois, organisé par l'association «Fraternité» de jeu long de Tissemsilt en collaboration avec la ligue de wilaya de boules, a vu la participation de 116 pratiquants représentant 24 équipes de 13 wilayas et a drainé un public nombreux.

Selon le président de la ligue, Gasmi Lakhdar, le niveau du tournoi a été appréciable.

STADE 1^{ER}-NOVEMBRE (ALGER)

«La fermeture définitive de la 1^{re} tribune n'est pas écartée»

Le stade du 1^{er}-Novembre de Mohammadia, dont la première tribune a été fermée lors de la victoire de l'USM El Harrach contre le MC Oran (2-0) vendredi pour le compte de la 4^e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, fera l'objet d'une opération d'expertise approfondie au cours de cette semaine, selon Kamel Khouliou, le président de l'APC de Mohammadia (Alger).

Les résultats de cette expertise décideront de la réouverture ou non de cette tribune en vue des prochaines rencontres à domicile de l'USMH, a indiqué ce responsable au micro de la télévision algérienne.

Le stade de Mohammadia a fait l'objet d'une première opération d'expertise mercredi dernier au terme de laquelle des réserves ont été formulées sur la première tribune menacée, avec le temps, d'effondrement «en cas de forte charge».

«Vu ces réserves, nous avons décidé la fermeture de la tribune concernée à l'occasion du match de championnat entre l'USMH et le MCO. Nous n'avons voulu prendre aucun risque jusqu'à la réalisation d'une expertise plus approfondie», a encore affirmé le P/APC de Mohammadia.

Le même interlocuteur s'est dit déterminé de fermer la première tribune du stade 1^{er}-Novembre si le rapport des services du contrôle technique de construction (CTC) était défavorable.

Le chef de l'USMH ne peut déjà pas recevoir plus de 5 000 spectateurs. Une éventuelle fermeture de sa première tribune réduirait davantage sa capacité d'accueil, ce qui pourrait remettre en cause son homologation de la part de la Ligue du Football Professionnel (LFP) pour abriter les rencontres du championnat du premier palier.

APS

FOOTBALL-SANCTIONS

La CAF frappe fort contre l'Algérie !

Le moins que l'on puisse dire est que la Confédération africaine de football (CAF) a bien frappé contre l'Algérie en sanctionnant et, les deux clubs, l'ES Sétif puis la JS Kabylie, en lice en coupes africaines tout en écartant toute possibilité pour que notre pays organise les trois prochaines Coupe d'Afrique des Nations (CAN).

Said Ben

Tout un chacun donne comme cause principale, la mort du joueur camerounais de la JS Kabylie suite à un jet de projectile des tribunes le 23 août dernier lors de la 3^e journée de Ligue 1 Mobilis face à l'USM Alger à Tizi-Ouzou. Or, certains observateurs estiment que ce n'est certainement pas la seule raison.

Ainsi, la CAF a commencé par sanctionner l'ES Sétif. Trois jours avant son match «aller» de la demi-finale de la Ligue des champions d'Afrique contre les Congolais du TP Mazembe, le site de la CAF annonce que l'ES Sétif (Algérie) accueillera à huis clos le TP Mazembe (RD Congo) au stade 8-Mai-1945 à Sétif.

La décision a été prise par la Commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF au cours de sa réunion aujourd'hui mercredi à Addis-Abeba, précise la même source.

Cette décision fait suite à «des sanctions pénaclaires et des rappels à l'ordre» formulés par le Jury disciplinaire de la CAF en raison «des incidents répétés et du comportement antisportif du public de Sétif, tel que relevé dans différents rapports des officiels de match notamment au cours des rencontres de la phase de groupe de la Ligue des champions Orange», ajoute-t-on de même source.

Bien évidemment là, il ne s'agit nullement d'une affaire d'Ebossé. Encore faut-il bien lier cette affaire dans le moral des membres de la CAF réunis ce jour-là.

Puis ce fut au tour de la JS Kabylie de connaître une bien lourde sanction de la part de la CAF.



Puisque samedi dernier, soit le jour du match de l'ES Sétif contre TP Mazembe et de la JSK contre l'ASO à huis clos au stade de Bordj Bou Arreridj, la Confédération Africaine de Football a infligé une suspension de deux ans à la JS Kabylie.

Ainsi donc le club algérien ne participera pas aux compétitions de la CAF les deux prochaines années.

La JS Kabylie qui avait terminé deuxième lors du championnat de Ligue 1 saison dernière, devait participer à la Ligue des champions d'Afrique -2015.

Cette sanction a été prise suite aux événements qui ont entraîné le 23 février dernier à Tizi Ouzou la mort du joueur camerounais de la JSK lors de la rencontre JS Kabylie- USM Alger (1-2) comptant pour la deuxième journée du championnat de Liguer 1 Mobilis.

D'autre part, en marge de la désignation des pays-hôtes des prochaines CAN -2019 et 2021, la Confédération Africaine de football a annoncé qu'elle allait créer un Prix du fair-play pour les pays faisant preuve de sportivité. Ce prix portera le nom du joueur camerounais Albert Ebossé. Le prix sera doté d'une récompense pénaclaire, dont le montant doit encore être décidé par le comité exécutif de la CAF.

Saisissant cette opportunité, les membres du comité exécutif de la Caf votent contre l'Algérie, entre autres, pour l'organisation d'une des trois prochaines CAN. Ainsi, c'est le Cameroun (2019), la Côte d'Ivoire (2021) et la Guinée (2021) qui ont été désignés pays-hôtes des trois Championnats d'Afrique des nations par la Confédération africaine (CAF), indique le président de la CAF Issa Hayatou qui a annoncé la nouvelle au siège de l'Union

africaine dans la capitale éthiopienne.

L'Algérie n'a plus organisé la CAN, depuis l'édition de 1990, qu'elle avait remportée. Elle avait beaucoup misé sur l'une de ces trois éditions pour revenir à une organisation d'un tel événement continental.

Là, il faut bien reconnaître que ce n'est certainement pas seulement le cas de la mort d'Ebossé qui a servi aux membres du comité exécutif dont est membre l'Algérie, le président de la FAF, Mohamed Raouraoua pour ne choisir ni l'Algérie, ni la Zambie, qui, d'ailleurs n'a jamais eu à organiser cette prestigieuse compétition.

Encore faut-il préciser que les premiers critères de choix ne sont pas les supporters des pays concernés, mais bel et bien le cahier de charges et bien d'autres critères internes à la CAF. L'affaire Ebossé n'en est n'en est en réalité qu'un point négatif qui a servi ou qui sera, c'est selon, de justificatif à un tel écartement de la part des membres du comité exécutif de la CAF qui veut bien garder cette CAN pour six ans en Afrique de l'Ouest où le virus d'Ebola fait des siennes...

Il ne reste donc à l'Algérie qu'à se concentrer, désormais, sur l'édition 2017 que devrait organiser la Libye qui finalement s'est désistée. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 septembre pour l'organisation de cette CAN 2017 et l'Algérie est donc bien partante. Mais, reste à savoir si d'ici à la prochaine coupe d'Afrique des nations qui aura lieu au Maroc du 17 janvier au 8 février 2015, l'Algérie se verrait bien réattribuée cette édition 2017, après le désistement de la Libye. Le nouveau pays hôte sera annoncé «au cours de l'année 2015» a bel et bien indiqué la CAF.

1/2 FINALE ALLER DE LA LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINS DE FOOTBALL

L'ES Sétif prend le meilleur sur TP Mazembe

L'Entente de Sétif a battu, samedi soir au stade du 8-Mai 1945, l'équipe congolaise du Tout-Puissant Mazembe sur le score de 2 buts à 1 (mi-temps 0-0), en demi-finale aller de la ligue des champions africains de football.

Bousculés par un adversaire qui aura justifié son rang de grand d'Afrique (les congolais ont remporté 4 fois la ligue des champions et ont été finalistes de la coupe du monde des clubs, en 2010), les sétifiens se sont montrés patients et très appliqués malgré quelques approximations dues à l'excès de précipitation.

Tardant à entrer dans le match, les hommes de Kheirreddine Madoui ont laissé, durant les premiers instants de la rencontre, l'initiative à Kasusula et ses co-équipiers qui ont rapidement pris un ascendant en termes de possession du ballon et de maîtrise. La première action dangereuse sera d'ailleurs à l'actif des congolais dès la 6', lorsqu'Illongo mettra le keeper Khedairia à rude épreuve sur coup-franc de 25 m.

Dans un stade sonnant tristement creux (le match s'est déroulé à huis-clos), les sétifiens



lissent passer l'orage et s'en vont à leur tour enquêter Kidiaba qui sera l'auteur d'une belle envoi qui annihilerait un superbe tir de Younes (12'). Le match est dès lors plutôt équilibré, même si Singuluma, le zambien du TP, ratera le plus facile après avoir pris le meilleur sur Arroussi dans le carré des 6 m (36').

La seconde période, bien plus animée, verra une équipe algérienne plus en jambes et beaucoup plus agressive (dans le bon sens

du terme). Belameiri, l'attaquant de poche, sera à deux doigts de scorer dès la 47' à la suite d'une hésitation de l'arrière-garde du TP Mazembe.

Malheureusement pour eux, les sétifiens se feront piéger quelques minutes après quand Arroussi dévie malencontreusement le cuir dans ses propres filets à la suite d'une incursion sur la gauche de Kalaba (52').

Un but qui sonne la révolte des camarades de Mellouli qui égaliseront 5 minutes

plus tard par Younes, de la tête, après un centre venu de la droite (55'). Une réalisation limpide que l'arbitre camerounais Alioum Néant refusera de manière inexplicable, dans un premier temps, avant de revenir sur sa décision après un bref conciliabule avec son assistant.

La rencontre devient plaisante et de plus en plus incertaine. Les congolais qui pensaient avoir fait le plus dur en ouvrant le score, se montrent plus conquérants en attaque. C'est ainsi que Boukria sauvera miraculusement sur sa ligne un essai de Samata (65') avant qu'Illongo n'adresse, sur coup-franc, un bolide qui heurtera le haut de la transversale.

La rencontre s'achemina vers un match nul plutôt équitable lorsque Ziaya, héritier à la 89' d'une passe lumineuse de Djahnit, se met sur son pied gauche à l'entrée des 16,5 m pour fusiller Kidiaba d'un tir en pleine lucarne.

Le mérite de l'équipe sétifiennes est d'autant plus grand qu'elle a dû composer avec l'absence de son public. Un public très bruyant qui a toujours joué, dans ce type de rencontres internationales, son rôle de deuxième homme.

Dans une semaine, Meguitali et ses co-équipiers auront une belle carte à jouer à Lubumbashi, eux qui n'ont pas perdu, durant la phase de poules de la ligue des champions, le moindre match en dehors de leurs bases. L'Entente en finale ? Tout Sétif croit.

LIGUE 1 MOBILIS (4E JOURNÉE)

Le CS Constantine toujours aux commandes, l'USMA tombe à l'Arbâa

Le CS Constantine conserve son fauteuil de leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football malgré le nul concédé sur sa pelouse face au MC El Eulma (2-2), lors de la quatrième journée marquée surtout par la première défaite du champion sortant l'USM Alger face au RC Arbâa (2-0) après une série de 25 matches sans défaite. Les Sanafirs qui restaient sur trois victoires en autant de rencontres n'ont pas réussi la passe de quatre en concédant le nul à domicile contre une coriace équipe d'El Eulma. Les hommes de Diego Garzotto qui ont mené au score à deux reprises par le meilleur artilleur du championnat Boualem Dails (5 sp) et Saeur (43') ont été à chaque fois rejoints à la marque par les visiteurs grâce à Derardja (38'), Chenih (56'). Avec ce nul, le CS Constantine reste toujours en tête de classement avec trois longueurs d'avance sur un trio composé de l'USM Alger, la JS Kabylie, et le MC Alger. L'USM Alger qui restait invaincu depuis sa défaite face au MC El Eulma lors de la phase aller de la saison dernière, est tombée devant le RC Arbâa (2-0). Un but précoce de Mokdad (5 sp) et un second de Derfellou (90+3) ont offert aux locaux leur première victoire sur leur pelouse.

En revanche, l'USM Alger concède ici sa première défaite et reste scotché à la seconde place en compagnie du MC Alger qui s'est imposé dans la difficulté face à la JS Saoura (2-1) grâce à un second but du capitaine Akssas à sept minutes de la fin.

De son côté, la JS Kabylie qui demeurait sur une victoire en déplacement contre l'USM Bel Abbès (2-0) est accrochée à Bordj Bou Arreridj par l'ASO Chlef (0-0) et laisse filer une belle occasion de se rapprocher un peu plus du leader. Le MO Béjaïa qui pensait tenir la victoire en déplacement contre l'ASM Oran après le

but inscrit par Zidane contre son camp (24) a été finalement surpris par une égalisation de Djamaouni (80). En bas de classement, trois équipes : l'ASO Chlef, l'USM Bel Abbès et le NA Hussein-Dey n'ont toujours pas remporté la moindre victoire.

Les trois équipes se sont contentées d'un nul lors de cette journée.

Résultats et classement à l'issue de la 4e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputés mardi, vendredi et samedi :

Mardi:

ES Sétif - NA Hussein Dey 1-1

Vendredi:

USM Harrach - MC Oran 2-0

CS Constantine - MCE Eulma 2-2

Samedi :

RC Arbâa - USM Alger 2-0

JS Kabylie - ASO Chlef 0-0

ASM Oran - MO Béjaïa 1-1

MC Alger - JS Saoura 2-1

CR Belouizdad - USM Bel Abbès 1-1

Classement

	Pts	J
1- CS Constantine	10	4
2- USM Alger	7	4
-- JS Kabylie	7	4
-- MC Alger	7	4
5- ES Sétif	6	4
-- RC Arbâa	6	4
-- USM El Harrach	4	4
-- MO Béjaïa	6	4
9- ASM Oran	5	4
-- JS Saoura	5	4
11- MC El Eulma	4	4
-- CR Belouizdad	4	4
13- MC Oran	3	4
-- ASO Chlef	3	4
-- USM Bel Abbès	3	4
16- NA Hussein Dey	2	4.

APS

PUBLICITÉ

Robben blessé

Arjen Robben, l'attaquant du Bayern Munich, s'est blessé avant le match face à Hambourg. Lors de l'échauffement, ce samedi avec le Bayern Munich, Arjen Robben s'est blessé sur le terrain d'Hambourg. Le match entre les deux écuries allemandes se joue actuellement. Thomas Müller a pris la place du Néerlandais dans le onze de départ.

**JÜRGEN KLOPP :**
«Nous méritions de perdre»

Battu par Mayence (2-0), samedi soir, le Borussia Dortmund a loupé le coche. Jürgen Klopp, l'entraîneur du BVB, a évoqué une défaite logique et méritée en conférence de presse. «Nous aurions très peut-être des vainqueurs méritants si nous avions pris nos chances. Mais nous avons défendu pauvrement à deux reprises et nous méritons de perdre. Nous avons eu plein de bon moments dans le jeu. Nous avons très bien débuté mais nous les avons regardé jouer par la suite. Mais quand vous encasez deux buts en seconde période, vous méritez de perdre», a conclu le technicien allemand.

**MOURINHO**
The Special One**tacle,
tacle et
retacle !**

Questionné sur les différents entraîneurs européens lors d'un entretien réalisé sur TVI, l'entraîneur des Blues : José Mourinho en a profité pour critiquer les grands coachs de la planète football.

«Mes relations avec Pep Guardiola ou Arsène Wenger ? Nous nous sommes salués et nous avons échangé quelques mots de circonstances. Il n'y a pas de problème. Lors des réunions des entraîneurs de l'Uefa, il n'y a pas de gens grossiers qui cherchent des altercations. La plupart d'entre eux, pour avoir atteint ce niveau, sont intelligents. Mais regardez : notez le nom de ces réunions, les réunions des entraîneurs de l'élite. C'est un mensonge. Ce sont des réunions des clubs de l'élite. Après les entraîneurs viennent et certains sont de l'élite et d'autres pas. Mais tous entraînent des clubs de l'élite. C'est

une grande différence. Vous voyez le palmarès et certains ont gagné deux Ligues des Champions, ou trois, ou une et trois championnats, ou cinq championnats. Et il y en a d'autres que pratiquement personne ne connaît, mais ils viennent représenter un club important. Ce n'est pas le motif pour lequel parfois je ne viens pas, mais parce que ce sont des réunions avec peu de conséquences. Beaucoup d'idées surgissent à ces réunions, mais après peu sont exécutées. »

Balotelli
«peut toujours être fou à lier»

Et si Mario Balotelli était le sauveur de Liverpool cette saison ? Acheté 20 millions d'euros au Milan AC, l'italien fait des débuts plutôt corrects avec les Reds. Interrogé sur le sujet dans Talksport, l'ancien défenseur des Scousers John Scales, devenu chroniqueur pour la télévision anglaise a été très optimiste quant à la possible réussite de l'ancien Sky Blues en Premier League bien qu'il reconnaisse qu'un nouveau dérapage soit possible :

«Il a toutes les qualités du monde et la chose la plus encourageante, c'est qu'il semble avoir mûri à un tel degré qu'il sait ce qu'il a besoin de faire sur le terrain. Il peut toujours être fou à lier en-dehors du terrain, mais ce qui importe est ce que vous faites sur le terrain. Il veut travailler dur pour l'équipe et pour lui-même, et c'est encourageant. Parfois il peut être une réelle menace. Il va toujours surgir avec un but comme il l'a fait contre Ludogorets, et je pense que cette équipe de Liverpool va lui créer des occasions. C'est un recrutement judicieux. »

**Ce record incroyable dont Cristiano Ronaldo se rapproche !**

Ainsi, comme le rapporte le quotidien AS de samedi soir, Cristiano Ronaldo n'est plus qu'à deux triplés du record absolu des mythiques Telmo Zarra et Alfredo Di Stefano, qui ont inscrit 22 triplés dans leur carrière en Espagne ! Au-delà de son 20^e triple (!), Cristiano Ronaldo a également marqué son 204^e but en compétition nationale, se rapprochant de Puskas (205), Santillana (242), Raul (253) et Di Stefano (255).

**Tévez fait gagner la Juventus**

Carlos Tévez a marqué le seul but lors de la victoire de la Juventus contre l'ancien club du coach Massimiliano Allegri, l'AC Milan. La Juventus reste sans faute et le champion en titre est leader de la Serie A, après une victoire 1-0 contre l'AC Milan. Carlos Tévez a marqué pour permettre au coach des Bianconeri Massimiliano Allegri de s'imposer contre son ancien club. Filippo Inzaghi s'incline pour la première fois depuis qu'il a repris les rênes du Milan.



FÊTE NATIONALE D'ARMÉNIE Le Président Bouteflika félicite son homologue arménien...

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations à son homologue arménien, Serge Sargsian, à l'occasion de la célébration de la fête de son pays, renouvelant son attachement à continuer à œuvrer au renforcement des relations traditionnelles d'amitié et de coopération entre les deux pays.

«A l'occasion de la célébration de la fête nationale de votre pays, il m'est particulièrement agréable de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, davantage de progrès et de prospérité pour le peuple arménien ami», a écrit le Président de la République dans son message. «Je sais cette heureuse circonstance pour vous renouveler mon attachement à continuer à œuvrer avec vous au renforcement des relations traditionnelles d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays, au bénéfice mutuel de nos deux peuples», a ajouté le chef de l'Etat.

ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE BELIZE ... le gouverneur général de Belize, Colville Norbert Young

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations au gouverneur général de Belize, Colville Norbert Young, à l'occasion du 33^e anniversaire de l'indépendance de son pays, renouvelant sa «disponibilité à œuvrer au renforcement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays. «Au moment où votre pays célèbre le 33^e anniversaire de son indépendance, il me plaît de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes vœux de santé et de bonheur pour votre Excellence, de progrès, de paix et de prospérité pour le peuple ami de Belize», a écrit le Président de la République dans son message.

«C'est aussi l'opportunité pour moi de vous renouveler ma disponibilité à œuvrer avec vous au renforcement des relations d'amitié et de coopération, ainsi qu'au développement des relations bilatérales entre nos deux pays, au bénéfice de nos deux peuples», a ajouté le chef de l'Etat.

FÊTE NATIONALE DE MALTE ... Et son homologue maltaise, Marie-Louise Coleiro Preca

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue, maltaise Marie-Louise Coleiro Preca, à l'occasion de la fête nationale de son pays, réaffirmant son entière disposition à œuvrer au renforcement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays. «La célébration de la fête nationale de votre pays m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses ainsi que mes vœux sincères de santé et de bonheur pour votre excellence, de progrès et de bien-être pour le peuple maltais ami», a écrit le Président de la République dans son message.

«À cette occasion, je voudrais également vous exprimer ma satisfaction quant à la qualité des relations d'amitié, de coopération et de bon voisinage qui existent entre nos deux pays et vous réaffirmer mon entière disponibilité à œuvrer, avec vous, à leur renforcement, au bénéfice mutuel de nos deux peuples», a ajouté le chef de l'Etat.

SOMMET SUR L'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE À NEW YORK Messahel représentera le Président Bouteflika

Le ministre délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, représentera le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au Sommet sur l'investissement en Afrique qui se tiendra à New York du 23 au 25 septembre, en marge de la 69^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, indique di-



manche le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. M. Messahel présentera à ce Sommet, qui réunira des responsables politiques et des hommes d'affaires, les opportunités d'investissement en Algérie, au cours d'une session consacrée à l'Algérie sur le thème «Doing business in Algeria», a-t-on ajouté de même source.

Messahel à la 5^e réunion ministérielle du Forum global de lutte contre le terrorisme

Le ministre délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, prendra part mardi à New York aux travaux de la 5^e réunion ministérielle du Forum global de lutte contre le terrorisme, a indiqué dimanche le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Cette session examinera, notamment, «l'extrémisme violent, la situation au Sahel et en Afrique et la question du financement du terrorisme en relation avec le renforcement des méca-

nismes internationaux pour le tarissement de ses sources, en particulier le trafic de drogues et le paiement des rançons», lit-on dans le communiqué. L'Algérie a appelé au cours du dernier Sommet du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), consacré au terrorisme et à l'extrémisme violent, qui a eu lieu le 3 septembre dernier à Nairobi (Kenya), à la tenue à Alger d'une réunion de haut niveau de l'UA sur le tarissement des sources de financement du terrorisme, a-t-on rappelé de

même source. M. Messahel, prendra part également à une réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'UA qui se tiendra en marge des travaux de la 69^e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies, a ajouté, par ailleurs, le communiqué. La réunion, placée sous la présidence du ministre des Affaires étrangères du Tchad qui préside pour le mois de septembre le Conseil de paix et de sécurité, se penchera essentiellement sur la situation en Libye.

L'Algérie participe à la réunion de l'ONU sur la santé maternelle et néonatale

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mme Mounia Meslem Si Ameur, représentera l'Algérie aux travaux de la réunion de haut niveau sur «La santé maternelle et néonatale au-delà de 2014», prévue lundi à New-York (Etats-Unis), a indiqué dimanche un communiqué du ministère de la Solidarité nationale. L'objectif principal de cette réunion, a précisé la même source, est de «renouveler l'engagement en matière de santé maternelle et des adolescentes, ainsi



que de mobiliser les responsables politiques d'investir dans des partenariats stratégiques qui permettront d'accélérer les progrès dans ce domaine en Afrique». La réunion est organisée par des Premières Dames d'Afrique contre le VIH/sida (Opdas), en collaboration avec le Fonds de l'ONU pour la population (Fnup). Mme Meslem Si Ameur participera également, mardi, aux travaux d'un atelier en vue du renforcement des capacités des Premières Dames d'Afrique dans le domaine de la santé.

18^e ÉDITION DU SALON «ECOMONDO» (CACI) Les hommes d'affaires algériens invités

Les hommes d'affaires algériens sont invités à prendre part à la 18^e édition du salon International de la récupération de matière et d'énergie et du développement durable «Ecomondo 2014» prévu en octobre en Italie, indique la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci). Une délégation d'hommes d'affaires algériens sera présente à cette nouvelle édition qui se tiendra du 5 au 8 novembre 2014 à Rimini en Italie, précise la Caci sur son site web. Dans ce cadre et en marge de ce salon, des rencontres d'affaires B2B seront organisées entre les hommes d'affaires algériens et ceux du bassin méditerranéen qui portent de l'intérêt à la gestion des déchets et des matières premières et la production d'énergie à partir de sources renouvelables, ajoute la même source. Les expositions porteront sur la collecte, traitement, recyclage et transport des déchets, énergie et énergie renouvelable, plastique et caoutchouc, papier et carton, bois, transformation des métaux, industrie chimique et pharmaceutique. Cette manifestation est considérée comme une des plus importantes plates-formes méditerranéennes dans le domaine de la valorisation et du recyclage de déchets ainsi que l'industrie du futur.

ALGÉRIE-FRANCE

Bensalah reçoit le président du groupe parlementaire français d'amitié «France-Algérie»

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a passé en revue, dimanche à Alger, avec le président du groupe parlementaire français d'amitié «France-Algérie», Patrick Mennucci, les relations parlementaires bilatérales et les moyens de les renforcer ainsi que d'autres questions liées essentiellement au Sahara occidental et à la situation dans la région du Sahel.

Cette rencontre a permis d'évoquer la question du Sahara occidental et le dossier de la décolonisation, indique un communiqué du Conseil ajoutant que «l'accord a été mis sur la nécessité pour la communauté internationale, notamment les parlementaires au sein des instances parlementaires internationales et régionales d'oeuvrer à permettre l'autodétermination du peuple sahraoui conformément aux résolutions et décisions d'instances internationales».

Les deux parties ont, par ailleurs, passé en revue la situation dans la région du Maghreb arabe et au Sahel, indique la même source, ajoutant que «l'accord a été mis sur la nécessité de conjuguer les efforts diplomatiques, politiques et parlementaires pour instaurer la paix, la stabilité et le développement dans ces régions».

M. Sellal reçoit une délégation de membres de l'Académie des sciences de France et de chercheurs algériens établis à l'étranger

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu dimanche à Alger, une délégation de personnalités scientifiques de haut niveau, composée de membres de l'Académie des sciences de France et de chercheurs algériens établis à l'étranger, indique un communiqué des services du Premier ministre. La délégation est en visite de travail à Alger dans le cadre de la poursuite du processus visant la création d'une Académie des sciences et des technologies d'Algérie.

L'audience a permis de faire le point sur l'état d'évolution de la mise en œuvre de cet important projet destiné à doter l'Algérie d'une institution devant jouer un rôle de haute autorité scientifique, ajoute la même source. «Après avoir pris connaissance du contenu du programme commun dont le lancement devrait permettre de donner toute sa consistance à ce projet, le Premier ministre s'est pour sa part attendu sur les efforts consentis par l'Etat algérien dans le but de lui assurer les conditions et l'environnement les plus favorables pour une concrétisation rapide», souligne la même source. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a assisté à l'audience.

Le Conseil de la nation prend part à un colloque de femmes parlementaires à Paris

Le Conseil de la nation prendra part à un colloque des femmes parlementaires organisé par l'Assemblée nationale française en collaboration avec le Programme de l'ONU pour le développement (Pnud) du 22 au 26 septembre à Paris, indique dimanche un communiqué de la chambre haute du parlement. Le colloque a pour objectif de renforcer des capacités et des connaissances techniques des participantes à travers l'échange d'expériences sur l'égalité des chances entre l'homme et la femme», précise la même source. Le Conseil sera représenté à ce colloque par Nouara Saadia Djafar et Fouzia Benbadis.

APS